

Vourlois.e



LE POINT SUR

Le marché de Vourles fait peau neuve

Dossier
L'URBANISME

24

DOSSIER
DÉTACHABLE



Un projet, des questions
Les événements à venir

8



Portrait vourlois
Carmen et André Fernandez

10



GARAGE DES SOURCES

AGENT PEUGEOT



VENTE DE VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS
MÉCANIQUE • CARROSSERIE



63, rue des Sources - Zone industrielle - 69230 Saint-Genis-Laval
Tél. 04 78 51 65 00 - Fax : 04 78 50 31 16
peugeot@gge-des-sources.fr - www.peugeot.com



Le verger des 7 chemins

**Fruits & Légumes
Charcuteries . Viandes
Fromages . Laitages
Vins . Bières
Miels . Confitures
Produits régionaux**

Horaires d'ouverture :

Lundi 14h-18h30

Mardi, mercredi, jeudi et vend. 9h-12h15 et 14h-18h30

Samedi 9h-12h30 et 14h-18h30

Chemin de la Tuilerie. 69530 ORLIENAS. 04 72 31 11 83



**NOTRE CAVE EST TOUJOURS
LÀ POUR VOUS ACCUEILLIR
AVEC LE SOURIRE**

BRIGNAIS

3, Avenue de la gare
04 78 05 54 25
cavedumoulinbrignais@gmail.com

Du mardi au samedi
de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

GRIGNY

15 RD 386 - Le Boutras
04 78 73 48 84
cavedumoulingrigny@gmail.com

Du mardi au samedi
de 9h à 12h et de 15h à 19h

**Nous vous proposons un large choix de vins, spiritueux
et bières locales ainsi que la location de tireuse à bières.**

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération - Retrouvez nous sur Facebook !

Le mot du *Maire*

Catherine Staron



Chères Vourloises, chers Vourlois,

Vous avez entre les mains le deuxième numéro du magazine municipal repensé par la nouvelle équipe. Cette version modernisée donne une plus grande place à des sujets de fond concernant l'actualité municipale et la vie de notre village. J'en profite pour remercier toutes celles et ceux qui contribuent à sa réalisation.

Bien que cette première année de mandat ait été particulière, avec la gestion de la crise sanitaire qui depuis plus d'un an complexifie notre quotidien, nous avons fait avancer des projets et nous avons essayé de faire de notre mieux pour garder le lien avec chacune et chacun d'entre vous.

Nous retrouverons dès septembre notre salle des fêtes totalement rénovée. Je suis certaine que vous allez apprécier ce nouveau lieu qui fera sans aucun doute aussi, le plus grand bonheur de nos associations.

D'ici là, les travaux de rénovation de la partie la plus ancienne du groupe scolaire Girard Desargue auront démarré sur une période qui couvrira l'année scolaire 2021/2022.

Ce projet de réhabilitation s'inscrit dans une politique forte en faveur de l'enfance qui est portée par l'équipe municipale.

Longtemps retardés, ces travaux étaient devenus également inévitables avec la mise en application du décret tertiaire qui impose une rénovation thermique de tout bâtiment de plus de 1000 m². L'objectif de réduction de la consommation énergétique de nos bâtiments communaux est aussi un des enjeux importants pour notre collectivité. La protection de notre environnement est le fil conducteur de nos projets.

Réaliser un chantier en site occupé, qui plus est par des enfants, est toujours un défi.

Mes équipes travaillent depuis de nombreux mois sur ce projet en impliquant le personnel de l'éducation nationale afin que l'école continue de fonctionner au mieux pendant la période de travaux.

Je m'adresse à vous parents, je sais que ces travaux vont vous créer quelques contraintes mais je sais pouvoir compter sur votre compréhension.

Notre seule motivation est le bien-être futur de vos enfants.

La crise sanitaire joue les prolongations. Il faut s'habituer à vivre avec les virus qui mutent et – n'en doutons pas – avec encore des gestes-barrières pendant un temps certain.

Pourtant depuis quelques jours, nous pouvons raisonnablement penser à l'après!

Des événements se profilent dans les semaines à venir qui vont nous permettre de retrouver ce bonheur simple d'être ensemble et de retrouver nos libertés.

Nous avons vécu de nombreux mois avec la nostalgie du monde d'avant, il est temps d'envisager l'avenir avec optimisme!

Avec mon dévouement,

Catherine STARON
Maire

Sommaire

Le point sur 4

La consommation locale

Un projet, des questions 8

Les événements à venir

Portrait vourlois 10

Carmen et André Fernandez

Focus 12

Moustique tigre

Ça s'est passé à Vourles 14

DOSSIER
DÉTACHABLE

27

L'URBANISME



Ça s'est passé à Vourles 31

(suite)

Bienvenue à 40

Autour de nous 41

Informations municipales 46

Le prochain **Magazine municipal Vourlois.e** paraîtra en octobre 2021.

Éditeur: Mairie de Vourles

Réalisation:

Commission communication de la Mairie de Vourles

Directrice de publication:

Mme Catherine Staron

Conception et impression:

Iml Communication

www.iml-communication.fr

Dépôt légal: Juillet 2021



L'histoire d'un marché hors du commun

Créé en 1956, sous l'impulsion des producteurs, le marché est situé à cette époque au lieu-dit des Sept-Chemins. D'abord marché de gros, réservé aux professionnels, il accueille alors exclusivement des producteurs de fruits provenant de la zone sud de Lyon, des Monts du Lyonnais et de la Loire.

Vendeurs et acheteurs, séparés par une corde, attendaient le son de la cloche à 18h30 pour franchir cette frontière et laisser libre cours aux échanges commerciaux.

Mais l'installation du Marché d'Intérêt National à Perrache et l'évolution des pratiques commerciales entraînent un déclin progressif du marché. Pour lui donner un second souffle, le marché de gros se double d'un marché de détail en 1978. Grâce à un reportage télévisé, les consommateurs commencent à affluer. Les producteurs diversifient leurs productions et progressivement le marché de détail prend le pas sur le marché de gros qui finit par disparaître.

En 2008, le marché aux fruits déplacé aux pieds des Vallières pour donner plus de confort et de sécurité aux producteurs et aux consommateurs, a été inauguré par Michel Barnier alors Ministre de l'Agriculture aux côtés de Serge Fages, Maire de Vourles.

Le marché de Vourles, qui rassemble 80 producteurs, est réellement atypique: sur le modèle de son aîné, il ouvre au



« son de la cloche ». Parmi les règles qui sont imposées, le vendeur ne peut commercialiser que ses propres produits et en raison de la rapidité du marché (1h) la vente se fait au colis pré-pesé.

Le marché aux fruits, outre l'intérêt qu'il représente pour le maintien d'une agriculture de proximité d'une grande zone urbaine, permet d'offrir aux consommateurs une variété de produits frais ou

transformés provenant des exploitations de la région.

En 2014 et 2015, le marché aux fruits de Vourles est à l'honneur sur les chaînes de télévision nationales: sur M6 « Les marchés les plus incroyables de France »; TF1 journal télévisé; France 2 dans l'émission « Des racines et des ailes » lors d'un reportage intitulé « Des monts du Beaujolais aux monts d'Ardèche ».

Le marché de Vourles labellisé !

A l'occasion du 60e anniversaire, la commune a pris attache auprès de la Chambre d'agriculture du Rhône pour adhérer à la Charte des Marchés de Producteurs de Pays (MPP). La marque «MPP» est une marque nationale régie par une charte.

La marque «Marchés de Producteurs de Pays», propriété de l'Assemblée Permanente des Chambre d'Agriculture (APCA) et vise à :

- > garantir aux consommateurs que les produits qui leur sont proposés proviennent directement et exclusivement des producteurs eux-mêmes,
- > favoriser le développement économique local,
- > valoriser les produits des exploitations et les savoir-faire des agriculteurs,
- > préserver le patrimoine agricole et rural.

Pour le consommateur c'est un gage de qualité, le label garantit :

- > la qualité fermière des productions,
- > des produits locaux, de saison et des spécialités de pays,
- > la qualité des pratiques de production et de transformation,
- > un contact direct avec le producteur,
- > une transparence sur les pratiques agricoles.



Le marché fait peau neuve

En 2021, plusieurs nouveautés viennent faire évoluer le marché tout en conservant ses spécificités qui en font sa renommée.

Tout d'abord, le marché change de nom, il devient le Marché de Vourles, car il n'y a pas que des fruits en vente. Retrouvez la liste de vos producteurs ci-contre.

Dans la continuité, le marché continue de se diversifier et s'ouvre aux artisans et aux artistes locaux. L'inauguration de l'espace artisanat a eu lieu le samedi 29 mai. Jérôme Rappo et Christian Perattone ont animé le marché et l'association James'Spirit vous a désaltéré.

Enfin, les derniers samedis des mois de mai à septembre, le marché sera ouvert de 18h30 à 20h30 et accueillera des animations et si les conditions sanitaires le permettent, une buvette. Prochain rendez-vous samedi 26 juin avec Jérôme Rappo, Christian Perattone et le Basket.

Le Marché a vocation à devenir un lieu convivial, sur lequel on crée du lien avec les producteurs et les artisans de la région.

Retrouvez le détail des animations sur :

 [VilledeVourles](#) ou sur  www.vourles.fr



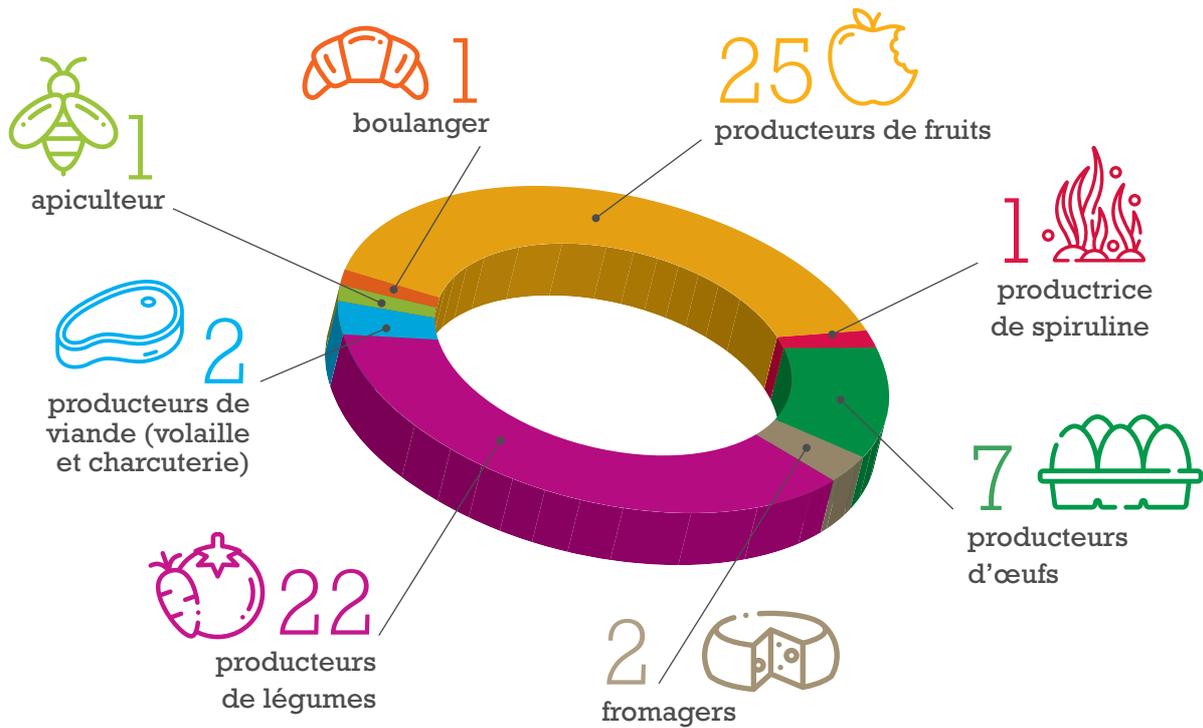
- Station technique d'Irigny
- Dépannage informatique
- Installation d'alarme
- Installation de vidéo surveillance

AmiProTek 

VIDÉO-SURVEILLANCE • ALARMES CONNECTÉES • CONTRÔLE D'ACCÈS • DOMOTIQUE

30, rue du Vieux Port - 69540 IRIGNY • 04 82 53 24 47 • info@ami-tech.fr

Les producteurs et artisans



Liste des producteurs d'été

- > **BAILLY Camille**
fruits, légumes, jus de fruits
- > **BOUCHUT Michel**
légumes, œufs
- > **BROTTEZ Paul**
fruits, légumes
- > **BUGNET André**
fruits
- > **CHANTRE**
fruits
- > **DUMONT Philippe**
fruits
- > **DUSSURGEY Pierre**
fruits, légumes
- > **FAYOLLE Marcel et FATISSON Bernadette**
fruits, légumes
- > **FOREST Damien**
fruits, légumes
- > **FOUCRIER J-Louis**
fruits, légumes
- > **LA FERME DU MARJON**
laitier, fromages
- > **GAEC les Pierres du Flacheron**
fruits, légumes
- > **GRANGE**
fruits, légumes
- > **GUILLAUME Sébastien**
fruits, légumes
- > **GUIZE**
œufs, légumes
- > **LA FERME DE LUDO ET MAYI**
fruits, légumes, œufs
- > **MORRETON Vincent**
fruits, légumes
- > **LA BERGERIE DES PETITS MOULIN**
fromage de brebis
- > **NOEL Eric**
fruits
- > **LES JARDINS DE CHANTEMERLE**
fruits, légumes
- > **PEILLON Robert**
fruits, coulis, confitures
- > **PONCET**
fruits, œufs
- > **RIVOIRE Jerome**
légumes
- > **ROCHE Didier**
fruits, légumes
- > **ROLLAND Bernadette**
fruits, légumes, jus, aromatiques, œufs, confitures
- > **ROUZIER Thierry**
fruits, légumes
- > **Le pain du gone**
pains
- > **VERDELHAN Remy**
miel
- > **BROSSARD Gilles**
fruits, légumes, fleurs
- > **GUYOT Joseph**
fruits, légumes, œufs
- > **DERVIEUX Calogera**
fruits, légumes
- > **ESTRAGNAT Laurent**
œufs, légumes
- > **FILLOT Adeline**
Spiruline
- > **GERMAIN JULIE**
Volailles
- > **EARL Le saucisson Chalaron**
charcuterie, traiteur

Côté pratique

Le marché d'été se déroule de mai jusqu'à mi-octobre, tous les jours de 18h30 à 19h30, hors couvre-feu.
Le marché d'hiver se déroule de novembre jusqu'à fin avril, tous les mercredis et samedis de 15h à 16h.

Un projet, des questions

Les événements culturels et festifs à venir



La saison 2020/2021 aura été sombre pour le monde artistique et événementiel. La culture à Vourles en a fait les frais. De rares créations ont pu être montrées en octobre dernier, mais l'essentiel a été annulé au fil des semaines de confinement et de couvre-feu.

Les nouveautés prévues par la nouvelle équipe n'ont ainsi pu être mises en place et ce numéro est l'occasion de faire un point sur la prochaine saison culturelle et festive qui démarrera en août.

> Premièrement, une nouvelle organisation en amont avec le « Groupe Événement »

Préalablement, il existait 2 commissions indépendantes qui réunissaient les acteurs vourlois concernés et se retrouvaient pour orchestrer leur propre saison : la Culture (principalement autour de la peinture, la sculpture, le théâtre et la musique) et la commission Comité des Fêtes (avec la Fête des Vourlois, le 8 décembre, la Fête de la musique et le 14 juillet). Nous avons réfléchi à une organisation différente, qui s'appuie sur une **cellule pilote**, le « groupe Événement ». Il réunit, toutes les 6 semaines environ, les 4 élus en charge des événements festifs et culturels. L'objectif est de construire une réflexion globale et équilibrée sur l'ensemble des animations proposées aux Vourlois et de trouver des synergies entre la mairie, le tissu associatif, la vie économique (agriculture, commerce, entreprise) et les Vourlois.

> Le deuxième volet de cette nouvelle organisation : l'ouverture systématique à la participation des Vourlois.

Absolument... comme c'est déjà le cas pour les groupes de travail Parking et Marché de Vourles ou encore pour le futur groupe de réflexion sur l'espace de loisirs. Il s'agit d'**accueillir les bonnes volontés** qui souhaiteraient s'investir en tout ou partie pour un projet, qu'il soit nouveau ou non, organisé dans le cadre

de la saison culturelle, sportive et/ou festive. Les groupes de travail pourront évoluer au gré des envies et priorités de chacun.

Par exemple, le groupe Culture qui travaille avec les 4 élus du groupe Événement, s'est ainsi élargi à des personnes demeurant ou travaillant sur Vourles, issues ou non du monde associatif. L'objectif est d'écouter les idées et les propositions de chacun et de construire, ensemble, une saison harmonieuse en termes de spectacles et de publics visés. Chaque projet dispose

d'un référent qui doit faire le lien avec les artistes ou l'association concernée. Nous remercions les membres actuels de ce groupe, anciens et nouveaux, qui nous ont apporté de nombreuses idées pour la saison 2021/2022.

Par exemple, l'année dernière, le Cercle des Photographes Vourlois a proposé de créer « Les Toiles de Vourles » : une sélection de photographies développées sur toile et exposées dans le Parc la 1ère quinzaine d'octobre, lors de la Fête des Vourlois. Malgré l'annulation de cette fête, l'exposition a été bien accueillie par



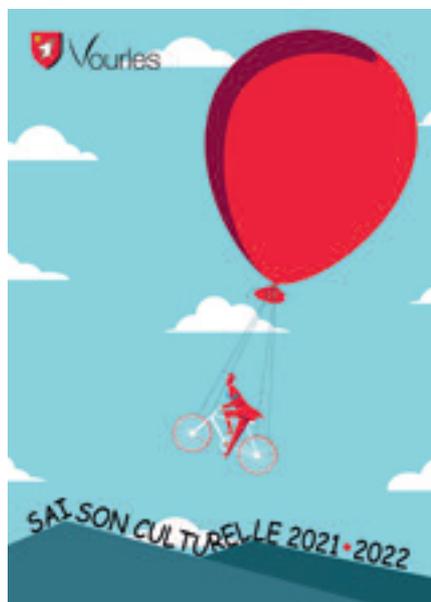
les Vourlois et nous proposons de l'inscrire dans la prochaine saison culturelle. Nous avons également réfléchi, avec le groupe Culture, à de nouveaux spectacles, tant dans le style qu'en termes de publics visés.

> Les nouveautés prévues pour cette saison.

D'abord, nous allons organiser une **soirée de présentation**. Elle se déroulera le **vendredi 10 septembre à 19h30 dans la Salle des Fêtes** récemment rénovée. Nous ferons découvrir, en avant-première, les grands rendez-vous de la saison culturelle, notamment ses nouveautés, en s'appuyant sur de courts extraits filmés, joués et chantés en direct, qui viendront ainsi animer et rythmer la soirée. Elle devrait s'achever autour d'un verre de l'amitié durant lequel les Vourlois pourront échanger avec les élus, les représentants des associations culturelles et les artistes présents. Si les conditions sanitaires nous le permettent.

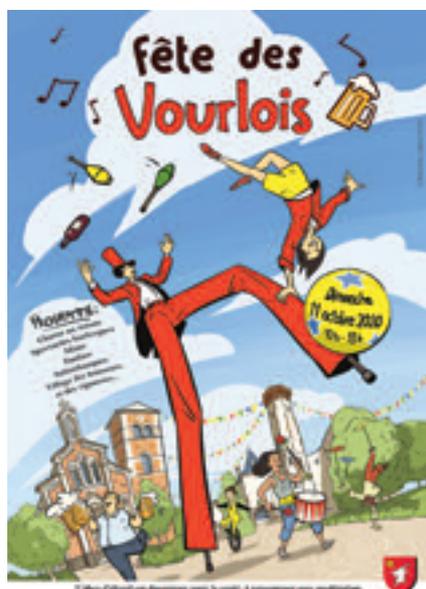
> Côté spectacles

Sans dévoiler le contenu de la Saison Culturelle, disons que la principale nouveauté réside dans le choix de proposer des troupes de théâtre, des groupes et des chanteurs professionnels... à découvrir donc lors de la soirée de présentation et dans le Programme de la Saison qui sera distribué aux Vourlois, en septembre.



> Concernant les événements festifs

La principale nouveauté est née de la volonté de mieux répartir les fêtes de village entre septembre et juin. Il nous est vite apparu qu'il manquait un événement au printemps. C'est une saison importante pour la vie de nos commerces et bien sûr de notre monde agricole. Nous avons donc imaginé une **Fête du Printemps** qui serait organisée sur une journée de mai entre la Place de la Résistance, la Place des devoirs et droits du citoyens et la Place Duclaux, afin d'ani-



mer le village et ses espaces verts et de mettre en avant les commerces du centre et des 7 Chemins, les artisans et le monde agricole (plantes, fruits et légumes). Nous donnons rendez-vous aux Vourlois au printemps prochain pour une édition haute en couleur, en musique et en saveurs.

Dans le même esprit de convivialité et de partage entre nos associations et les habitants de Vourles, les actuelles fêtes de notre village s'ouvrent vers une ère nouvelle. Ainsi, les événements festifs s'articuleront autour de 4 à 5 grands rendez-vous annuels: la Fête des Vourlois en octobre, la Fête des Lumières en décembre, la Fête du printemps en mai, la Fête de la Musique en juin et le 14 juillet.

Prochains rendez-vous :

- **Reine et Pirate, spectacle pour enfants**
samedi 28 août,
parc de la mairie
- **Forum des Associations**
samedi 4 septembre de 9h30 à 13h, salle Jean de Pascal,
- **Soirée de présentation de la saison culturelle**
vendredi 10 septembre à 19h30
salle des Fêtes,
- **Journée de la mobilité**
dimanche 19 septembre,
parc de la mairie
- **Journée du Patrimoine**
dimanche 19 septembre,
- **Concert d'orgue**
dimanche 12 décembre à 17h,
église Saint Bonnet.

Horaires à vérifier sur www.vourles.fr

Vous souhaitez participer à un projets culturel/festif/sportif, contactez le service communication : communication@vourles.fr

Carmen et André Fernandez : Vérone Coiffure

Si Carmen est tombée dans la coiffure par pur hasard, André lui, a toujours su qu'il serait coiffeur. Leur rencontre en 1980 sera déterminante puisque de leur union naîtront 2 fils et 2 salons de coiffure. Le dernier en date, Vérone Coiffure s'est ouvert en 2005 à Vourles et vient d'être cédé fin mars. Revenons sur 41 ans de passion et d'amour partagés.

> La coiffure, c'est donc une longue histoire pour vous deux ?

Carmen : Le fruit du hasard de mon côté. Je cherchais un contrat d'apprentissage à 16 ans et c'est un coiffeur à la Part Dieu qui m'a dit oui en premier.

André : Quand j'étais enfant, maman m'emmenait 3 à 4 fois par semaine avec elle chez son coiffeur et j'ai tout de suite adoré l'ambiance qui émanait de cet endroit, ainsi que le travail artistique des chignons et des coiffures sophistiquées que les femmes se faisaient faire dans les années soixante. C'est de cette époque qu'est né mon attirance pour l'élégance et le goût des jolies choses. À 14 ans je rentre dans la 1ère école de coiffure de Lyon, place des Terreaux, CAP et brevet en poche, au bout de 5 ans, je me lance !

> À 20 ans, tout s'enchaîne : votre rencontre, le mariage l'année suivante, puis 2 fils. Vous travaillez alors chacun dans un salon de coiffure, déjà dans l'ouest lyonnais et en 1987 vous rachetez à Brignais une boutique de prêt-à-porter pour la transformer en Salon de coiffure. Quel a été le déclic ?

André : L'envie d'évoluer et de devenir nos propres patrons. Je travaillais déjà sur Brignais donc on a attendu l'opportunité. Et cela a été un vrai succès. Durant les 15 années de ce salon nous avons été jusqu'à 7 collaborateurs.



> À 40 ans, à l'inverse, une envie de faire un break

André : On pourrait presque parler de crise de la quarantaine professionnelle. Au fil des années, le marché s'était saturé : de 3 au départ on était passé à 11 salons de coiffure sur Brignais. Avec cette hausse de la concurrence, forcément le chiffre d'affaires commençait à stagner, la clientèle se renouvelait de plus en plus lentement. On ne sentait plus d'évolution possible.

Carmen : Il y a eu une sorte de ras le bol. Et puis je n'avais pas vu mes fils grandir. Ils avaient 16 et 19 ans à l'époque et je voulais pouvoir m'occuper d'eux avant qu'ils quittent le nid. On avait emménagé à Vourles, on voulait profiter de notre maison, se poser, nous qui avions commencé si jeune. On ne se voyait pas rester à Brignais jusqu'à nos 60 ans.

> Du coup pourquoi Vourles ?

André : On est arrivé sur Vourles parce qu'une cliente nous avait parlé du projet de construction de Maison Forte. J'avais une idée très précise de notre future maison puisque je l'avais

dessinée. La configuration du village, ses infrastructures, sa situation dans la région et son potentiel de développement nous avaient immédiatement convaincus. Le terrain correspondait parfaitement à ce que nous recherchions. On a construit.

Carmen : Nous avons été très bien accueillis à Vourles. Pour le salon, nous avons une clause de non concurrence de 3 ans après la vente de Brignais en 2002. C'est bien tombé finalement. On a pu prendre notre temps. Et puis cela remotive de se poser. Il y avait déjà 2 salons de coiffure sur Vourles et comme nous aimons bien travailler près de notre domicile, lorsque Vérone Coiffure s'est vendu en 2005, nous avons saisi l'opportunité.

André : Beaucoup de nos anciennes clientes nous ont suivis, après 3 ans d'arrêt. On n'en croyait pas nos yeux. Du coup l'activité a vite démarré et comme on travaillait davantage qu'à Brignais, on a embauché jusqu'à 2 employés. Les 2 dernières années on est revenu au point de départ pour pouvoir alléger les horaires et parce qu'on savait que l'on allait bientôt s'arrêter.

> En 2010, je crois qu'André prend un nouveau virage, d'ordre personnel...

André : En effet, à 50 ans, je me dis qu'il va falloir commencer à me mettre au sport, histoire de perdre les kilos superflus. Mon voisin à l'époque, Gérard Comacle, me propose de sortir un dimanche avec le groupe de La Foulée Vourloise, histoire d'essayer. Et là, c'est comme si j'avais toujours couru : c'était comme une évidence. Grâce à Gérard qui me pousse et m'accompagne, je m'inscris à mon 1er marathon, celui de Lyon, à peine 6 mois après. Puis après plusieurs marathons j'enchaîne les trails de 75 à 160 km dont la Sainté Lyon aller-retour 3 fois. Ces souvenirs sont gravés dans ma chair, le tatouage étant une autre façon de raconter mon parcours de coureur.

> La même année, vous vous mettez à la peinture qui va devenir votre autre passion ?

André : Déjà lors de ma formation en coiffure nous dessinions beaucoup et m'appuyant sur cette expérience et parce que cela me plaisait, j'avais dessiné nos 3 maisons et nos 2 salons de coiffure, mobiliers inclus. Le déclic de la peinture est né lorsque nous cherchions une décoration murale pour notre dernière maison. J'ai dit à Carmen que je pouvais la faire. Je me suis

lancé et ça m'a plu. Je peins exclusivement avec de l'acrylique car elle sèche rapidement et j'aime changer de thème et de style au gré de mes désirs. J'essaye toutefois de me perfectionner depuis 2 ans en prenant quelques cours. Le salon a été mon 1er lieu d'exposition et de ventes. Par la suite, j'ai participé une fois à des expositions collectives à Vourles et à Chaponost.

> Vous voilà jeunes retraités ? Pas de regrets ?

André : Nous avons eu la chance de progresser et de nous épanouir dans notre métier. Nous souhaitons sincèrement remercier notre clientèle qui a toujours été très fidèle. Certaines sont devenues des amies. Et puis nous savons que nos clientes sont entre de bonnes mains avec Carole. Nous lui souhaitons d'être aussi heureuse que nous l'avons été. Nous avons ainsi souhaité l'accompagner au mieux jusqu'au bout.

Carmen : Nous avons été très émus par les nombreux témoignages d'affection lors de notre départ et nous regrettons de n'avoir pu organiser de pot d'adieu à cause des restrictions sanitaires fin mars. Cette année nous fêtons nos 60 ans et l'année prochaine nos 40 ans de mariage : nous attendons avec impatience de pouvoir repartir en voyage, comme beaucoup !

> Justement, comment employez-vous votre temps ? Quels sont vos projets ?

Carmen : Je profite de notre maison et surtout de mes 2 petites-filles. Je m'aperçois combien cela m'a manqué de ne pas m'occuper de mes enfants lorsqu'ils étaient petits. Du coup je garde mes petites-filles 2 jours par semaine depuis leurs naissances en 2012 et 2015 et j'essaye ainsi de rattraper un peu le temps. Je suis devenue la reine des ateliers : bricolage, jardinage, jeux, dessins et cuisine, mon autre passion. Nous avons créé une formidable relation !

André : La grande nouveauté c'est mon implication dans un Ephad que j'ai contacté durant le 1er confinement, souhaitant me rendre utile. J'y suis agent hôtelier : je fais la plonge, je sers les plateaux en chambre et cela plusieurs jours par mois. Mais je conserve du temps pour la peinture et la randonnée en attendant de refaire des courses dès que cela sera possible.

Nous souhaitons à Carmen et André de profiter d'une belle et longue retraite.



Moustique tigre, retour sur le questionnaire

En début d'année, nous avons soumis un questionnaire demandant de quelle façon vous avez été impactés par le moustique tigre sur les 2 dernières années, 2019 et 2020. Vous avez été 130 à répondre soit environ 10 % des ménages. Répartis un peu partout dans Vourles.



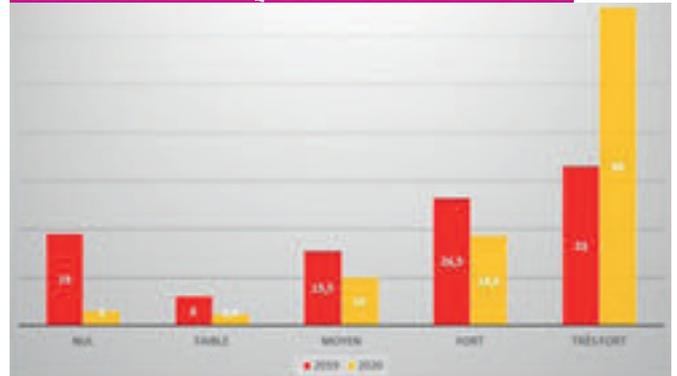
Visualisation géographique des réponses au questionnaire

En 2019, 25 % des personnes ayant répondu n'étaient pas ou étaient peu impactées, 15,5 % moyennement, et 59,5 % fortement à très fortement. Ces premiers résultats suggèrent que le moustique tigre était probablement déjà présent à bas bruit les années précédentes. Les chiffres de 2020 montrent une grosse progression. En effet 84,6 % des personnes ayant répondu étaient fortement à très fortement impactées.

PRÉSENCE DU MOUSTIQUE TIGRE : NOMBRE DE RÉPONSES



PRÉSENCE DU MOUSTIQUE TIGRE EN POURCENTAGE



Au sein des personnes ayant répondu, vous avez été nombreux à laisser un commentaire. Pour la majorité, le ressenti est un inconfort important, voire l'impossibilité de rester à l'extérieur. Chez les personnes ayant signalé une présence très importante de guêpes en 2020, le moustique n'était pas présent. **Quelques personnes ayant essayé d'éradiquer systématiquement les points d'eau après les pluies, couvert leur récupérateur d'eau de pluie, ont noté une baisse de la présence du moustique entre 2019 et 2020.**

Le moustique tigre est donc bien en progression à Vourles, mais on peut noter qu'une action individuelle peut réduire son impact. Si nous voulons le voir diminuer, à défaut de pouvoir l'éliminer totalement, nous devons, chacun individuellement, mais tous ensemble, prendre part à cette vigilance durant toute la saison de présence du moustique tigre, en éliminant après chaque pluie tous les réservoirs d'eau petits ou grands, que nous hébergeons tous dans nos jardins, et en contrôlant nos piscines très régulièrement.



Ce que la mairie a mis en place :

Installation d'un bac à sable à l'entrée du cimetière. Il est destiné aux usagers afin de remplir les sous-pots et éviter ainsi les eaux stagnantes lors des arrosages.

Depuis 2019, une surveillance des points d'eau est mise en place. Les bassins et la fontaine sont traités toutes les semaines par les services techniques pendant toute la période de présence du moustique tigre. Ils ont été habilités à le faire grâce à une formation.

Des élus et membres des services ont récemment participé à des journées de formation et d'information, proposées par le Département. Ces formations ont pour but d'apporter les connaissances nécessaires à la mise en place de campagnes de sensibilisation au plus près des vourlois via les différents moyens de communications.

Pour en savoir plus et éventuellement trouver des solutions correspondant à votre situation, voici deux articles qui résument bien les actions que nous devons mener dans nos jardins et terrasses pour éviter la prolifération du moustique, et du moustique tigre en particulier. Ils énumèrent aussi les différents dispositifs tels que les répulsifs naturels, les larvicides, les pièges à larves et pièges à moustiques :

<https://protection-nuisibles.com/jardin-infeste-de-moustiques-que-faire/>

<https://protection-nuisibles.com/larvicide-moustique-pourquoi-lutiliser-fonctionnement-lequel-choisir/>

MOUSTIQUE TIGRE

FAISONS ÉQUIPE AVANT QU'IL PIQUE

PRIVONS-LE D'EAU !

CIMETIÈRES

RETOURNEZ
LES SOUCOUPES ET VASES NON UTILISÉS

REPLISSEZ
DE SABLE OU DE GRAVIER JUSQU'AU SOMMET LES COUPELLES ET VASES, PUIS ARROSEZ PAR DESSUS

eid-rhonealpes.com

AIN | ardèche | LA DRÔME | isère | haute savoie | Vourlois | GRANDLYON | RHÔNE | SAVOIE

Eric DELORME MONTAGNY

du PRODUCTEUR au CONSOMMATEUR

Vente directe

Steaks hachés et Viande sous vide

Boeuf et veau de lait

06 17 90 30 01

Ça s'est passé à Vourles



Crédit photo : Fabrice Schiff - Département du Rhône

Madame la Ministre Barbara Pompili à Vourles

Lors d'un déplacement ministériel de Madame Barbara Pompili, jeudi 11 février 2021, à Lyon, les services de l'État souhaitent effectuer une visite à Vourles, pour mettre en avant l'action dynamique de la commune en matière d'environnement, notamment sur la réglementation de l'affichage publicitaire.

En 2007, la commune de Vourles a adopté un règlement local de publicité, d'enseignes et pré-enseignes. Celui-ci a été révisé en 2019 en appliquant des règles plus restrictives que celles fixées au niveau national.

Pour information, seulement une dizaine de communes du Rhône se sont dotées de leur propre règlement. L'objectif majeur est de préserver notre environnement et la qualité de vie à Vourles.



Crédit photo : Fabrice Schiff - Département du Rhône

Madame la Ministre a traversé le quartier des 7 chemins avec Madame le Maire, pour apprécier l'intérêt d'un règlement local de publicité, puis elle a pu échanger en mairie sur les différents éléments de ce règlement.

Mise en conformité

Les dispositifs installés avant l'entrée en vigueur du présent arrêté et ne satisfaisant pas aux nouvelles prescriptions du RLP approuvé le 12 mars 2020 devront faire l'objet d'une dépose ou d'une mise en conformité dans un délai :

- > de 6 ans pour les enseignes,
- > de 2 ans pour les publicités et préenseignes

Le règlement local de publicité d'enseigne et de pré-enseigne (RLP)

Ce règlement de la commune détermine une normalisation des enseignes et inclut également une réduction de la dimension et du nombre des publicités, d'enseignes et pré-enseignes autorisées.

La mesure la plus importante est l'interdiction sur l'ensemble du territoire communal de la publicité. Seul le quartier des 7 chemins autorise les panneaux publicitaires soumis à des règles strictes.

Sur ce secteur, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour être en conformité avec le RLP de la collectivité, mais ce projet fait partie de l'évolution prévue pour ce quartier.

Les différents types de publicité :

Le diagramme illustre les différents types de publicité autorisés dans le quartier des 7 chemins. Il est divisé en trois sections :

- Publicités** : Constitue une publicité, toute inscription, forme-outrage, destinée à informer le public ou à attirer son attention. Les dispositifs qui supportent lettres inscrites, formes ou images étant assimilés à des publicités. (Illustration : panneau publicitaire sur un mur)
- Préenseignes** : Constitue une pré-enseigne toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble ou d'un service ou activité déterminée. (Illustration : panneau indiquant la proximité d'un service)
- Enseignes** : Constitue une enseigne toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble (bâtiment ou terrain) et relative à une activité qui y exerce. (Illustration : enseigne sur un bâtiment)

Marianne d'or

Madame le Maire, a reçu la Marianne d'Or de la République pour l'engagement de la commune en matière de réglementation de la publicité visuelle. Nous sommes fiers de recevoir ce prix qui nous encourage dans notre démarche environnementale.



Qu'est-ce que la Marianne d'or ?

Les Marianne d'Or de la République Française est le concours national qui récompense chaque année le dévouement, la rigueur, la créativité et les innovations des municipalités de France.

La Nuit est Belle



Le vendredi 21 mai 2021, Vourles a participé à la 2ème édition de « La nuit est belle ! » en éteignant son éclairage public pour une nuit. Lors de cette action symbolique, Vourles s'est joint à l'ensemble des communes transfrontalières du Grand Genève et aux communes de Brignais, Chaponost, Millery, Montagny, Saint-Genis-Laval et Vernaison.

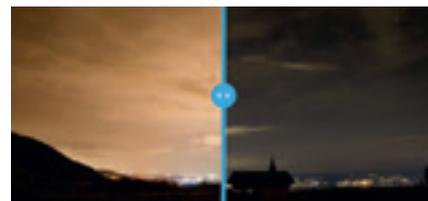
Pourquoi réduire la pollution lumineuse ?

En modifiant le cycle jour/nuit, la pollution lumineuse causée par l'éclairage artificiel excessif impacte les rythmes biologiques de la faune et de la flore, dégrade les habitats naturels et perturbe les migrations. Elle modifie également le cycle de la flore en retardant la chute des feuilles, en dégradant la photosynthèse et en bloquant la pollinisation nocturne.

Elle empêche également les astronomes d'observer les étoiles et de mener leur recherche. Ils ont été les premiers à dénoncer la pollution lumineuse dans les années soixante-dix.

Éteindre l'éclairage public permet également aux communes d'économiser sur leur facture d'électricité. En effet, l'éclairage public représente en moyenne 18 % de la consommation énergétique, ce qui équivaut à 37 % de la facture d'électricité. La municipalité a interdit la publicité lumineuse dans le centre du village et coupe ses panneaux lumineux la nuit.

Enfin, l'éclairage intrusif (lorsqu'une source de lumière extérieure pénètre dans les habitations) agit sur notre santé. Il peut provoquer des troubles du sommeil ce qui perturbe la création de la mélatonine, vitale pour le bon fonctionnement de notre organisme.



Avant - Après

Crédit photo : La Nuit est Belle - Genève

La nuit est belle édition 2021

Après l'observation des astres, fil rouge de l'opération en 2019, c'est la biodiversité nocturne qui a été mise en avant cette année. La nuit du 21 mai a été choisie car elle réunissait des conditions favorables à l'observation et à l'écoute de la faune crépusculaire : une lune à 3/4 pleine, au cœur du printemps. La première édition en 2019 avait déjà mobilisé 152 communes du Grand Genève et comptabilisé plus de 60 animations sur tout le territoire transfrontalier. Cette année, ce sont 278 communes qui ont joué le jeu, dont Brignais, Chaponost, Millery, Montagny, Saint-Genis-Laval, Vernaison et Vourles.

Merci à celles et ceux qui ont participé à cette nuit symbolique et œuvré ainsi à la mise en lumière des risques liés à la pollution lumineuse. Au printemps prochain !

Retrouver toutes les informations sur
www.lanuitestbelle.org

Commémoration du 8 mai 1945

Samedi 8 mai à 10h, Madame Le Maire, Catherine Staron, Monsieur le Président du Département du Rhône, Christophe Guilloteau, et Monsieur Méraud, président des anciens combattants vourlois, ont salué la mémoire des soldats morts pour la France, au cours de la Seconde Guerre mondiale. La cérémonie a eu lieu au monument aux morts de la place Neuve, en commémoration de la fin de ce conflit.

Les projets environnementaux de la commune

La municipalité a à cœur la préservation de notre environnement. Cela se traduit par des projets concrets comme l'installation d'abris à vélo et l'acquisition de véhicules électriques.

Les abris à vélo

7 abris à vélo ont été installés aux endroits stratégiques de la commune. 4 abris couverts : Maison Forte, Mairie, Salle des sports, Stade ; 1 non couvert place des Devoirs et des Citoyens et encore 1 à situer.

Ces abris permettent d'accrocher son vélo en toute sécurité et ainsi d'encourager l'utilisation du vélo dans les déplacements quotidiens. Dans la continuité, la municipalité et la CCVG travaillent sur le développement et la sécurisation de pistes cyclables.



Vourles roule en électrique

La commune possédait déjà un véhicule électrique pour nettoyer le village, elle en acquiert aujourd'hui un autre qui permettra de transporter du matériel dans les rues étroites de la commune et de rentrer dans la Salle des Sports notamment.

Le véhicule électrique a de nombreux avantages, il n'émet pas de polluants chimiques et ne rejette pas de CO2, il est moins coûteux à l'entretien et plus silencieux.



Pont de Vernaison : Madame le Maire impliquée dans le projet !

Le pont suspendu de Vernaison, construit dans les années 50, fait l'objet d'une haute surveillance depuis la catastrophe de Gênes. Il fait partie des ponts les plus surveillés de la région lyonnaise.

Madame le Maire a cosigné avec 18 élus le courrier de Julien Vuillemard, Maire de Vernaison, adressé à M. Bernard, Président de la métropole de Lyon. Ce courrier alerte sur la dangerosité du pont de Vernaison et demande une nouvelle étude pour la construction d'un nouveau pont.



Les collectivités du sud lyonnais font front afin de rouvrir le dossier et sécuriser cet itinéraire emprunté par plus de 12000 véhicules par jour. Ce projet vise principalement la sécurité des automobilistes, mais il a également pour objectif la fluidification du trafic en valorisant les modes doux.

En effet, avec la construction d'un nouveau pont qui ne serait pas gêné par le passage à niveaux qui crée des bouchons, l'ancien pourrait être dédié au mode doux (vélo, piétons, bus). Madame le Maire et les autres élus souhaitent une réflexion globale sur la mobilité dans ce secteur. Un autre pont offrira une meilleure cadence des trains et un pont dédié au mode doux encouragera l'utilisation de ces derniers.

Pour l'instant, la Métropole a mis le pont à sens unique, de Vernaison à Lyon. Madame le Maire et les autres élus ne sont pas convaincus par cette solution alternative qui engendrera des détours de plusieurs kilomètres pour les automobilistes.

Le conseil municipal reste mobilisé pour obtenir une consultation avec les services de la Métropole et trouver un projet qui prend en compte la sécurisation de l'itinéraire, l'environnement et le développement de mobilités alternatives.

La mairie donne ses anciens ordinateurs

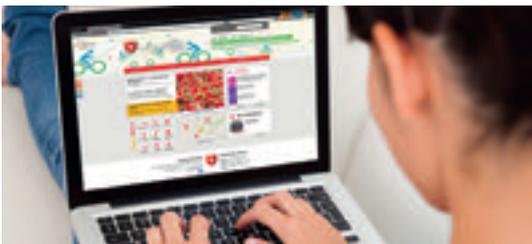
Dans le cadre du renouvellement du parc informatique du groupe scolaire Girard Desargues, la municipalité a décidé de donner les ordinateurs à l'association Val'trions.

a ainsi donné à l'association Val'trions : 15 ordinateurs, 14 écrans, 30 claviers et 7 souris.

Cette association a pour but de contribuer au développement durable par le réemploi de déchets, la sensibilisation de la population aux impacts de notre mode de consommation sur l'environnement, et par la participation à l'insertion socioprofessionnelle.

Une partie des ordinateurs a été démontée pour en créer de nouveaux, les autres ont été mis à disposition des adhérents pour apprendre à utiliser un ordinateur.

La municipalité a à cœur de s'inscrire, dès que cela est possible, dans une démarche d'économie circulaire et de s'impliquer dans les trois piliers du développement durable : l'économie, le social et l'environnement.



Collecte de denrée alimentaire



Elyane Clop 2ème adjointe aux Affaires Scolaires, Enfance - Jeunesse et le Conseil Municipal des Enfants ont organisé une collecte de denrées alimentaires dans les deux écoles primaires, au profit de l'association étudiante GAELIS.

Ils ont réussi à collecter 360 kg de denrée alimentaire. Bravo et merci à tous les élèves qui ont participé.

Mais GAELIS c'est quoi ?

GAELIS veut dire Groupement des Associations et Élus étudiants de Lyon Indépendants et Solidaires. C'est une association loi 1901, à but non lucratif. Elle a été fondée en 1993 et a pour but de fédérer la majorité des associations et des élus étudiants de Lyon. Avant tout, les principaux objectifs de GAELIS sont de promouvoir, représenter, défendre les droits et intérêts matériels et moraux des étudiants.

Signature de la convention territoriale globale de services aux familles

Les Caisses d'allocations familiales (CAF) sont nées de la volonté d'apporter une aide à toutes les familles, dans leur diversité. Actrice majeure de la politique sociale, la Caf du Rhône assure quatre missions essentielles :

- > aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale ;
- > soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants ;
- > accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie ;
- > créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour

à l'emploi des personnes et des familles.

La Convention territoriale globale a été signée par Madame le Maire, Catherine Staron, et sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024 inclus. Elle couvre les secteurs de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, l'accès aux droits et aux services, l'animation de la vie sociale, le logement et l'accompagnement social.

Le territoire concerné couvre six communes situées au sud-ouest de la Métropole de Lyon, les cinq communes de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (Brignais, Chaponost, Millery,

Montagny et Vourles) et la commune de Charly.

Pour la commune de Vourles, la présente convention a pour objet de :

- > maintenir l'offre existante et sa qualité,
- > investir de nouveaux champs d'actions, notamment la parentalité et la jeunesse,
- > renforcer les axes d'information et de communication à l'égard des publics fragiles.

Elle s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs qu'elle s'est assignée, dans le cadre de la présente convention.

Les journées du numérique : la bibliothèque municipale y participe !

Après la période de la rentrée scolaire, et en collaboration avec les autres communes de la CCVG, la bibliothèque municipale de Vourles vous proposera ses journées du numérique, au programme :

Ma Petite Agence

16/10/2021 de 9h30 à 12h30

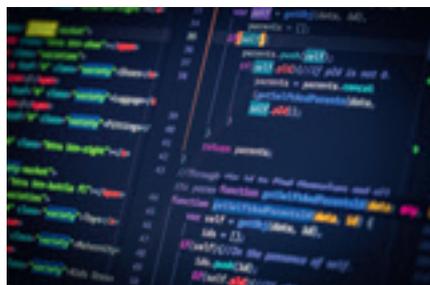


Avec l'objectif final de reproduire le visuel qui apparaît sur un emballage alimentaire (des céréales, en général), les participant-es découvrent les différentes étapes et contraintes de la production d'images publicitaires : design et maquillage alimentaire, mise en scène, prise de vue, retouches, etc.

À partir de 9 ans.

Codage jeux vidéo

16/10/2021 de 13h30 à 15h30



Jouer aux jeux vidéo c'est bien, mais des fois on se demande comment on les fabrique. Alors c'est parti, on se donne 2 heures pour programmer un petit jeu vidéo. Pas d'inquiétude, il faut juste savoir se servir d'une souris et d'un clavier, tout le monde part de zéro.

À partir de 11 ans ordinateur personnel à prévoir.

Les bases de l'utilisation des smartphones

16/10/2021 à 9h00 à 12h00



Connaitre les principes fondamentaux permettant une bonne utilisation du smartphone. Pendant cet atelier, nous verrons comment prendre en main correctement votre smartphone et comprendre son interface tactile.

Pour tout utilisateur de smartphone.

Réalise ton magnet

20/10/2021 à partir de 15h30



Manipule les formes et les couleurs sur le logiciel de présentation PowerPoint, pour réaliser ton avatar en magnet que tu pourras ramener à la maison!

Dès 5 ans.

Vérifier l'information sur internet

22/10/2021 de 14h00 à 17h00



Internet est un espace libre où chacun peut diffuser le contenu qu'il souhaite. Il est parfois difficile de savoir si ce que nous lisons est une information ou une intox. Nous verrons lors de cet atelier des techniques et des astuces permettant de distinguer la véracité des informations sur internet.

Pour tout utilisateur d'Internet (ordinateur personnel à prévoir).

Le programme s'étoffera certainement d'ici l'automne, peut-être avec la découverte de livres en réalité augmentée, ou un atelier de création d'hologrammes, la réalisation d'un stop-motion avec les enfants de l'accueil de loisirs, ou une exposition de photographies...

Les ateliers proposés sont accessibles gratuitement, sur réservation, à la bibliothèque.

Vous aurez également l'occasion de retrouver ce que les communes de Brignais, Chaponost, Millery et Montagny vous proposeront. Toutes les informations seront publiées sur facebook: Ville de Vourles ou vourles.fr

Les horaires de la bibliothèque pendant l'été

La bibliothèque fermera ses portes pendant la période estivale, du 3 au 21 août. La durée de prêt sera de 6 semaines, à compter du mercredi 7 juillet.

En attendant cette pause, la bibliothèque vous accueille le mardi, de 14h à 16h, le mercredi, de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30, le jeudi, de 16h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.

Centre Communal d'Action Social

Les manifestations organisées par le CCAS vont reprendre progressivement, au fur et à mesure de la levée des restrictions par le Gouvernement. Le voyage des seniors ne peut pas avoir lieu cette année dans les conditions habituelles. Aussi, il a été décidé d'organiser un goûter/spectacle début d'automne (septembre 2021). Une communication sera faite en ce sens prochainement.

Dès que la situation le permettra, l'ensemble des activités sera reprogrammé !

Budget 2021

Le 15 mars 2021 les membres du Conseil d'Administration ont voté à l'unanimité le budget primitif du CCAS. Celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses à 33 500,00€ pour la section de fonctionnement.

Les subventions accordées aux associations qui œuvrent dans l'accompagnement social des vourlois représentent un budget de plus de 14 000€.

Plan National Canicule (PNC)

Une période de veille saisonnière est mise en place durant l'été. Un registre nominatif des personnes âgées, isolées ou handicapées est ouvert par le CCAS.

L'inscription sur ce registre se fait auprès du CCAS. C'est une démarche facultative qui permet de prendre toutes les mesures nécessaires en cas de fortes chaleurs.

Pour une information en temps réel de la situation météorologique, vous pouvez consulter la carte de vigilance de Météo-France qui est mise à jour à minima deux fois par jour à 6h et 16h : <http://vigilance.meteofrance.com>.

Une plateforme téléphonique d'information « Canicule », accessible au **0800 06 66 66**, a été activée par la Direction générale de la santé (appel gratuit depuis un poste fixe en France, de 9h à 19h) pour répondre aux questions et informer sur les recommandations sanitaires à suivre en période de fortes chaleurs.

Egalement disponible à l'adresse

www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes.html

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le CCAS au **04 72 82 19 75**

Mutuelle Communale

Depuis 2018, des permanences sont organisées en mairie afin de répondre aux demandes d'affiliation à la mutuelle « Ma Commune Ma Santé ».

À ce jour, 34 contrats ont été signés sur la commune.

Les permanences sur rendez-vous ont repris le 26 février 2021 : six personnes ont été reçues, un contrat a été signé. Chaque rendez-vous est fixé sur 45 minutes, entre 8h45 et 11h45.

À noter : depuis le 1er décembre 2020, la résiliation d'un contrat de mutuelle peut se faire à tout moment après douze mois d'adhésion.

Pour une prise de rendez-vous, appeler l'accueil de la mairie au 047805 1205 pendant les heures d'ouverture.

Pour toutes demandes d'informations ou de devis, contacter le 047780 1588 perspectives@groupesofrac.com.

Portage de repas à domicile

Depuis septembre 2018 la Société Elior a la gestion du service de portage de repas à domicile sur la commune.

Ce portage de repas, en liaison froide, permet au public concerné de bénéficier d'une prestation sociale financée conjointement par l'utilisateur et le CCAS pour un coût de 6€€le repas ou 6,50€ avec le potage.

Pour en bénéficier il faut :

- > résider à Vourles
- > être âgé au moins de 60 ans
- > être en situation d'handicap temporaire ou permanente

À noter : toutes autres demandes de prise en charge peuvent être présentées et étudiées par le CCAS.

L'inscription se fait auprès du CCAS : 04 72 82 19 75 ou ccas@vourles.fr

COVID 19

En février dernier, face à la crise sanitaire, le CCAS de la commune a mis en place un recensement des personnes de plus de 75 ans, afin de leur proposer un moyen de transport de leur domicile vers un centre de vaccination.

268 personnes ont ainsi été contactées. 22 demandes de transport ont été enregistrées et ce sont les Taxis Vourlois qui ont pris en charge les personnes.

Un centre de vaccination de proximité est situé à Brignais. Ce centre sert à centraliser les doses de vaccin pour les mettre à disposition d'un lieu dédié à la vaccination et répondre à la demande des patients. La CCVG a apporté dans ce cadre un appui logistique et matériel. Les professionnels de santé vourlois se sont mobilisés et vaccinent au sein du centre.

Afin de coordonner la mise en œuvre et l'action de ce centre de vaccination, un comité vaccinal composé de médecins, pharmaciens et élus de chaque commune a été créé. Les professionnels de santé de la commune de Vourles ont été sollicités à ce sujet.

Mission Locale du Sud-Ouest Lyonnais

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sorti du système scolaire avec ou sans qualification, la Mission Locale vous accueille sur rendez-vous tous les jours de 8h30 à 12h30 (sauf le mercredi matin) et de 13h30 à 17h30 (vendredi 16h30).

Adresse : 12 rue du Colonel Sebbane
69600 Oullins

Contact : 04 72 66 17 50
missionlocale-mlisol.org

Logement social

Les permanences de demande de logement social ont repris en mairie depuis le 2 avril dernier, aux mêmes horaires (14h/16h) et toujours sur rendez-vous au **07 76 82 89 07** ou logement@cc-valleedugaron.fr

La Maison Barbet : un cercle économique vertueux, au profit des étudiants !

Installé depuis juin 2019 sur la commune, le restaurant Maison Barbet, après un bon départ, a dû s'adapter au covid19. Il a profité de cette période pour monter un projet afin d'aider les étudiants tout en faisant travailler ses équipes et ses fournisseurs.



Claude Barbet a été sollicité par une amie pour lui emprunter son camion frigorifique afin de faire de la distribution alimentaire, c'est comme cela que l'histoire commence !

En allant à la rencontre des étudiants, il réalise la précarité dans laquelle ces jeunes se trouvent. En échangeant avec un entrepreneur sur cette expérience, celui-ci lui propose de financer 10 repas pour ces étudiants. L'idée faisant chemin, il crée avec son équipe une opération pour les étudiants.

En contactant son réseau professionnel, Monsieur Barbet met en place un système qui lui permet de réembaucher une personne en cuisine, de faire travailler ses fournisseurs et d'offrir des repas aux étudiants. Grâce à la générosité des entreprises du territoire (Vourles, Brignais, Mornant...) et d'un partenariat avec l'Hôtel Ibis de la Part Dieu, il a pu livrer 1 800 repas et remettre au travail ses fournisseurs et ses employés.

Les fonctionnements des opérations

La première étape consistait à trouver des entreprises acceptant d'acheter des repas. N'étant pas une association, l'achat de repas ne constitue pas un don défiscalisable. Il ne s'attend pas à récolter autant d'argent ! Plus de vingt entreprises ont répondu à l'appel et financé 1 800 repas. Ceux-ci ont été distribués en plusieurs samedis.

Une fois l'argent récolté, il a fallu organiser la logistique et la livraison des repas. La plupart des étudiants vivant sur Lyon, il était compliqué de les faire venir à Vourles pour les récupérer. Les équipes du restaurant ont trouvé la solution en créant un partenariat avec l'Hôtel Ibis de La Part Dieu. L'hôtel leur a prêté les chambres froides afin de respecter la chaîne du froid et de stocker les 200 repas distribués chaque samedi.



Enfin, il ne restait plus qu'aux étudiants de s'inscrire en ligne et de venir chercher leur repas. Tous les étudiants pouvaient en bénéficier, il n'y avait aucune condition autre que celle d'être étudiant. Le restaurant proposait deux menus : l'un végétarien ou poisson et l'autre viande, avec un dessert. France Boisson, fournisseur du restaurant a donné des boissons en date de limite de consommation courte, cela a évité le gaspillage et permet d'offrir une boisson aux étudiants. Ils ont même pu recevoir un café offert par Lousta Toréfacteur.

La distribution a été effectuée par des bénévoles, certains étaient des étudiants qui bénéficiaient eux-même des repas.

Claude Barbet voulait vraiment mettre en place une boucle économique vertueuse qui bénéficie à tous. Challenge réussi !

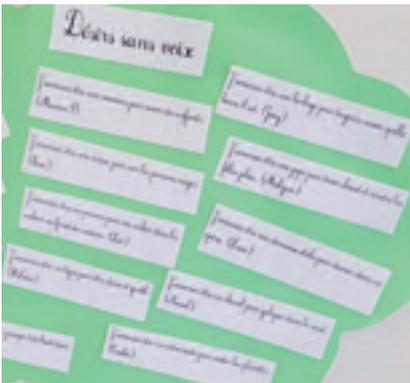
Groupe Scolaire Girard Desargues

École en poésie

Cette année, le Printemps des Poètes placé sous le signe du désir, a inspiré les élèves.

Les créations poétiques ont été nombreuses. La cour de l'école est devenue une grande exposition.

Et comme la poésie c'est aussi du spectacle vivant, les élèves de CE2-CM1 ont déclamé leurs poèmes à la sortie des classes et devant les parents pour le plus grand plaisir de tous!



Carnaval

Vendredi 19 mars 2021. Invasions de l'école par des princesses, des pirates, des super-héros... et même un petit-pois semant la joie partout.

Quelle meilleure façon de célébrer l'arrivée du printemps!



Naissances

Le projet de l'œuf à la poule en collaboration avec l'association « Nature en Mont Pilat » a fédéré cinq classes de maternelle.

L'arrivée des couveuses puis la naissance des 9 poussins a ravi tous les enfants.

Ce projet fédérateur fut également l'occasion pour tous les élèves d'acquérir de nombreuses connaissances dans le domaine des sciences. Merci à tous pour leur implication!



Association des Parents d'Elèves G.Desargues

Depuis le début de l'année, nous avons pu participer au financement : des cours d'anglais pour les niveaux CM1/ CM2 afin de préparer l'entrée au collège, l'animation « petites bêtes » menée dans les 5 classes de maternelle par l'association Nature en Monts Pilat, la sensibilisation à l'astronomie avec le club d'astronomie de Lyon Ampère et une animation marionnettes.

Grâce à une maman vourloise, l'association « les Confluences Musicales » est intervenue en mai pour une approche pédagogique en musique, autour du recyclage. La mairie a mis à disposition un conteneur jaune pour que chaque enfant des classes participantes (quasiment toute l'école) apporte capsules de café, canettes, bouteilles d'eau pour la fabrication d'instruments. Nous avons hâte de voir le résultat qui probablement sera en image sur le nouveau blog de l'école.

D'autres projets sont en cours faisant intervenir des animateurs en classe pour respecter le protocole sanitaire.

Pendant les vacances de printemps, nombre d'entre vous ont pu participer au « challenge de Pâques ». Faute de pouvoir

organiser une chasse aux œufs, nous avons proposé sur notre page facebook et par email des énigmes avec des niveaux d'âge en lien avec des lieux emblématiques de Vourles (la fresque, la place des droits et des devoirs, le parc, le Ranch, et Maison Forte). Nous espérons que chacun s'est bien amusé car nous avons pris plaisir à l'organiser pour tous. Ces énigmes sont encore disponibles sur notre page facebook!

Par ailleurs, nous avons débuté en décembre, avec la mairie et le directeur de la cuisine centrale d'Elior, une commission cantine tripartite. Nous maintenons notre souhait de contenants sains en inox plutôt qu'en plastique surtout pour les aliments réchauffés. Une discussion s'articule autour des barquettes biodégradables à la place des bacs inox. Nous restons en attente de preuves d'une réelle innocuité de ce nouveau dispositif sur la santé de nos enfants. Nous soutenons aussi plus de bio, de local et un apport gustatif dans les assiettes. La question du traitement des déchets est aussi une préoccupation. Au temps où la santé s'invite à l'école par des mesures sanitaires contre le coronavirus, n'oublions pas la santé dans l'assiette!

Pour nous contacter : ape.vourles@gmail.com
et Rejoignez-nous sur Facebook : [ape Girard Desargues](#)

L'institution Louis Querbes

Au collège, le Conseil des collégiens œuvre pour améliorer le quotidien de tous en étant force de propositions. Il est attentif à rendre la cour plus agréable par une réflexion sur l'aménagement de celle-ci. Il est attentif à mettre de la cohésion et de la joie au quotidien, en proposant des journées à thème aux jeunes comme aux adultes : journée Noël, journée Arc en ciel et d'autres à venir.

Des psychologues scolaires interviennent aussi afin d'accompagner les élèves dans leur orientation, mais aussi dans leurs questionnements sur la société et le mal-être qu'ils éprouvent avec la situation anxiogène liée au covid.

Des journées pédagogiques rythment l'année scolaire afin de permettre aux adultes de réfléchir à un meilleur accompagnement des jeunes avec la présence d'intervenants proposant leur expérience dans des domaines variés : enfants en difficulté, enfants EIP, l'adolescent.



À l'école Louis Querbes, les élèves prennent part aussi à la vie de l'école. En classe de CM1, des éco-délégués ont été élus pour faire vivre nos projets autour de l'environnement : goûter zéro déchet, tris sélectifs, réduction des dé-

chets en recyclant le papier, les outils d'écriture, les piles... Les plus petits s'investissent aussi en s'occupant au quotidien de nos poules et en entretenant nos carrés de jardin.



En CM1 et CM2, nous préparons nos élèves à l'entrée en 6ème. Ils participent entre autres à des ateliers méthodologiques axés sur la découverte de soi et la mise en place de stratégies gagnantes pour être plus efficace dans leur travail : apprendre à s'organiser, découvrir les intelligences multiples et ses propres dominantes, et, l'attention, ça s'apprend.

Ce bien-être passe aussi par un suivi scolaire, de la petite section à la troisième, adapté le plus possible à chaque enfant et famille, à ses difficultés ou facilités, à son vécu et son histoire, à ses questionnements.



Les responsables de niveau accompagnent les professeurs et éducateurs auprès de chaque enfant, ce qui permet de personnaliser au mieux ce suivi. Ce travail d'équipe, ce regard croisé constant est un réel plus pour comprendre chaque enfant dans sa globalité.

En cette période difficile où le travail en distanciel est fréquent, les tablettes, outil présent au collège depuis 6 ans, ont permis d'être réactifs rapidement, en rendant le lien professeurs élèves plus simple.

À l'école Louis Querbes, l'ensemble des élèves est encadré par **une équipe dynamique et engagée** pratiquant une pédagogie concertée, mettant toutes ses compétences au service de l'épanouissement intellectuel, physique et spirituel de ses élèves. Les classes sont pensées pour être plus accueillantes et favorables à un apprentissage efficace. **L'équipe des professeurs a été formée** pour faire évoluer sa pédagogie et proposer de plus en plus d'alternatives pour permettre aux élèves de passer d'un apprentissage à l'autre en douceur : brain gym, pleine conscience, yoga, brain ball... Chaque début d'après-midi commence par un temps de : « Silence, on se détend! ».





Dons - Noël 2020



Collecte solidaire - Avril 2021

Se sentir bien, c'est être bien dans sa scolarité avec un accompagnement renforcé pour les élèves qui préparent le passage au lycée. Les élèves de 4ème et de 3ème se préparent doucement au Diplôme National du Brevet avec des épreuves blanches, des révisions proposées par les professeurs en juin, et de la méthodologie tout au long des 4 années de collège.

Les nouveautés

L'avenir se prépare au quotidien à l'Institution, un avenir tourné vers un meilleur accompagnement des jeunes, grâce à une relecture constante des projets par les équipes.

À la rentrée 2021, le collège ouvrira la troisième Boost Anglais qui fait suite à la 5ème et 4ème (histoire en anglais) et proposera des cours de maths en anglais aux élèves volontaires.

Les classes à thème en 6ème permettront aussi aux élèves de cycle 3 de s'intéresser à un sujet particulier, amenant de la diversité dans le collège: vivre l'histoire en la pratiquant, être des journalistes en herbe pour la mémoire du collège, planter et aménager un espace de verdure, parler et chanter l'anglais,

écrire et jouer une pièce de théâtre ou devenir des acrobates.

Des projets humains et responsables

À l'école Louis Querbes, nous poursuivons nos projets basés sur une écologie humaine responsable et intégrale: éducation à l'environnement, développement de soi et connaissance de l'autre, aide aux devoirs, ateliers d'anglais, activités sportives sur la pause déjeuner en partenariat avec l'USMV, ateliers méthodologiques comme évoqués précédemment, théâtre, collectes solidaires pour s'ouvrir aux autres et prendre conscience de ce qui se vit hors les murs...

La journée des Communautés qui n'a pu avoir lieu en raison de la situation sanitaire sera un moment de réunion de toutes nos équipes et élèves des écoles et du collège, pour se retrouver autour de projets sportifs et solidaires.

Tous ces projets sont possibles grâce au travail d'équipes investies depuis toujours dans l'Institution: professeurs, éducateurs, personnels, mais aussi nos partenaires avec les bénévoles des APEL et OGE.

Si vous souhaitez une relecture vivante de ces projets et visiter nos structures, vous pouvez visionner sur notre site internet les films qui ont été réalisés avec les élèves et les équipes (page d'accueil).



Coulisses de Maison Forte

Depuis 1 an, les comédiens de Coulisses de Maison Forte travaillent leur jeu sur le thème « je m'adapte » avec toute la palette des émotions qui en découlent : espoir, joie, tristesse, lassitude... Nul doute qu'ils seront convaincants quand vous retournerez les applaudir sur les planches !

Les ateliers jeunes

Sur ce premier semestre, seuls les jeunes ont pu continuer leurs ateliers, mais en pointillés. Il a fallu toute la volonté de Monic Curat, qui les anime, et force de réorganisations pour respecter les consignes sanitaires. Challenge réussi car, ils se sont produits entre le 17 et le 27 juin à Maison Forte. Nos reporters ont assisté aux spectacles : il y fut question d'animaux, de livres, d'une madame ogre, d'histoires loufoques ; Molière et Ulysse s'y sont même croisés. Merci aux Jeunes de Coulisses de Maison Forte de nous avoir fait retrouver le théâtre, l'espace de ces quelques soirées !



Les répétitions en Visio : la Bande des Improvisateurs de Vourles (BIV)

Malgré toute la bonne volonté de nos improvisateurs de choc, le verdict est sans appel : on veut évoluer dans un lieu commun, on veut ressentir cette passion qui nous anime tous et retrouver cette parenthèse qui suspend le temps et nous emmène vers la création.

Mais pas question pour la BIV de désespérer, leur envie est intacte et nous attendons avec impatience leur prochain spectacle. En attendant de les retrouver, voici une photo souvenir du temps où les masques et distances n'existaient pas.



Les Spectacles de la Troupe de Coulisses de Maison Forte

> « Six Personnages en quête d'auteur » de Luigi Pirandello, La nouvelle création de la Troupe, est en cours de répétition pour une programmation fin novembre 2021. Véronique Vallet, la metteuse en scène, vous en dit plus dans cet épisode 2.

Episode 2 - Mise en miroir des comédiens, des personnages et des spectateurs

Dans cette pièce, tantôt, les comédiens vont devenir spectateurs attentifs face au récit du drame des personnages. Tantôt, les personnages seront des spectateurs sceptiques devant leur drame représenté par les comédiens.

Luigi Pirandello utilise le procédé de la mise en abyme, qui consiste à introduire dans son œuvre un reflet et ainsi fait oublier aux spectateurs de la salle que la scène de répétition relève de l'illusion au même titre que l'entrée des personnages.

On peut se demander alors quelle est la frontière entre illusion théâtrale et réalité ?

Episode 3 à suivre dans Vourlois.e d'octobre 2021...

> « Tardieu à Coulisses » Si vous avez raté les représentations d'octobre dernier ou si vous voulez revoir ce polar vaudevillesque que Véronique Vallet a su adapter au contexte actuel avec humour et finesse, nous avons une bonne nouvelle : une candidature est en cours au festival du Théâtre amateur de Lyonnet la pièce est de nouveau programmée dans la saison culturelle de la commune !



> « Les Femmes Savantes » de Molière - Tout est prêt pour la tournée nationale de nos femmes savantes et leurs acolytes masculins. Le décor est reluisant, les costumes repassés, les perruques coiffées et Nina Simone est dans les starting-blocks... reste seulement à pouvoir se déplacer et jouer. Mais comptez sur elles pour représenter brillamment Vourles dans toute la France dès que cela sera possible.



DOSSIER
DÉTACHABLE

L'URBANISME

L'Urbanisme, c'est l'application du droit des sols, c'est-à-dire le contrôle d'une utilisation des sols conforme aux règles établies par les documents de planification locaux (Plan Local d'Urbanisme) ou les règles générales d'urbanisme nationales (Code de l'urbanisme) au travers des différentes autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, etc.).

L'URBANISME DANS UNE COMMUNE

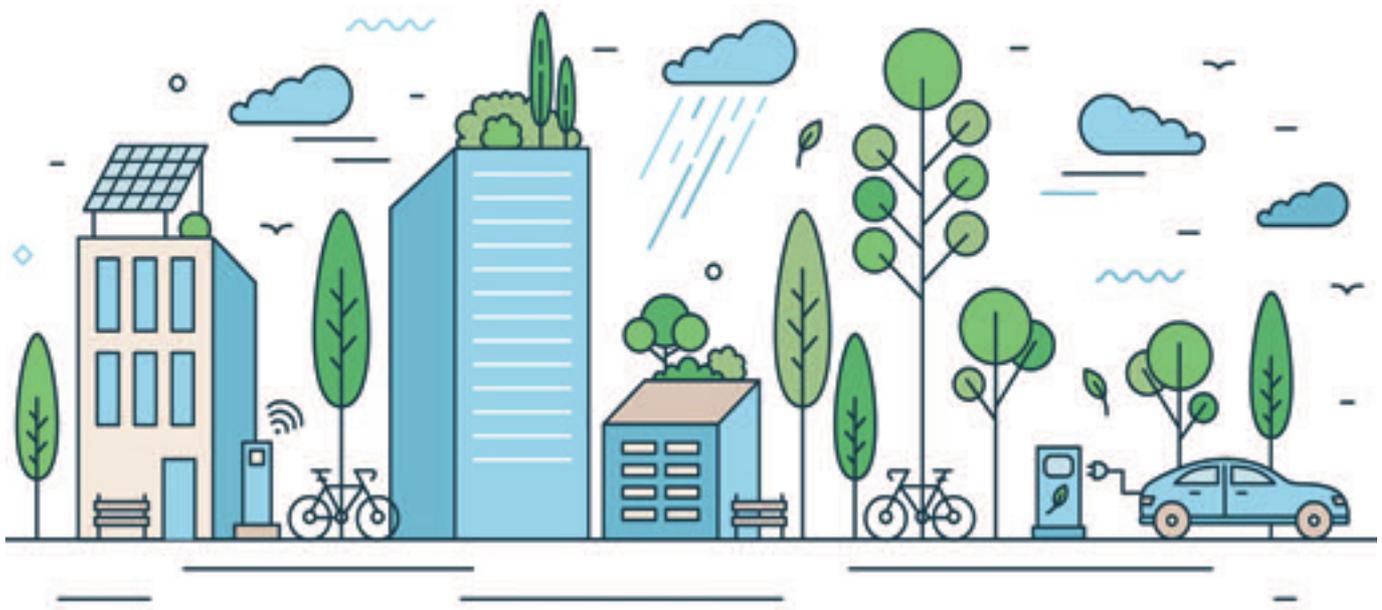
Depuis 1983, les communes et les groupements de communes disposent de la compétence en matière d'élaboration de documents d'urbanisme, d'aménagement urbain et de délivrance des autorisations d'urbanisme relatifs à l'occupation ou à l'utilisation des sols.

L'urbanisme englobe l'ensemble des actions qui organisent et aménagent le territoire pour offrir aux habitants un cadre de vie agréable et fonctionnel. Ce champ d'actions permet ainsi aux élus municipaux d'aménager ou de réaménager certaines zones (industrielles, commerciales, équipements, etc.), de développer de nouveaux secteurs d'habitat, etc.

Pour cela, la commune de Vourles a élaboré un Plan Local d'Urbanisme (PLU), outil de planification urbaine au niveau local, à visée réglementaire. Il permet de fixer un cadre au développement urbain, de définir les différentes fonctions et usages du territoire, d'édicter des règles spécifiques de constructibilité, de préciser le traitement de l'aspect extérieur des constructions, etc.

LE MAIRE GARANT DU RESPECT DES RÈGLES D'URBANISME

Le maire possède diverses attributions en matière d'urbanisme. Il a pour rôle de s'assurer du respect des règles sur sa commune. En cas d'infraction, le maire a la charge de faire constater la transgression. Il est donc appelé à intervenir soit à la suite de visites de contrôle opérées après délivrance d'une autorisation d'urbanisme, soit sur signalement par un habitant de la commune. Le Maire, en sa qualité d'officier de police judiciaire, qui a ainsi connaissance d'une infraction non régularisable, est tenu de dresser un procès-verbal qu'il adressera au procureur de la République. Ce dernier pourra engager des poursuites à l'encontre de la personne à l'origine des travaux litigieux. Il a également la possibilité d'interrompre les travaux.



LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR VOTRE DOSSIER



Plusieurs documents sont nécessaires lors de vos travaux, ils doivent être transmis à des étapes différentes : un formulaire CERFA avant les travaux, une déclaration d'ouverture de chantier au début des travaux et enfin une déclaration d'achèvement et de conformité de travaux.

Avant les travaux :

Les imprimés CERFA de demande de déclaration préalable et de permis de construire sont téléchargeables directement sur le site internet www.service-public.fr, à retirer en mairie, ou disponibles sur le site de la mairie : www.vourles.fr, rubrique Urbanisme.

Attention, concernant les déclarations préalables, il existe **trois formulaires différents selon la nature du projet** : un formulaire pour les travaux concernant votre maison individuelle, un formulaire pour les projets de division parcellaire et un formulaire pour les projets d'aménagement.

Ces formulaires sont à remplir et signer par le demandeur, puis à retourner en Mairie en **deux exemplaires** pour les déclarations préalables et en **quatre exemplaires** pour les permis de construire. Les pièces obligatoires et nécessaires à l'instruction de votre demande sont également à joindre au nombre d'exemplaires demandés dans le formulaire (plan de situation, plan de masse, plan des façades, etc.).

Le délai d'instruction de votre demande dépend de l'autorisation demandée : 1 mois pour les déclarations préalables, 2 mois pour les permis de construire et de démolir. Le délai d'instruction peut être majoré si certaines consultations sont nécessaires et si des pièces complémentaires sont demandées. Le délai partira à compter de la réception de ces pièces par la Mairie. La demande de pièces complémentaires se fait durant le premier mois d'instruction du dossier.

Les permis de construire et démolir gérés par la CCVG

Les déclarations préalables sont traitées par le service urbanisme de la commune. Les dossiers de permis de construire et de démolir sont réceptionnés par la Mairie puis transmis au Pôle Aménagement et développement territorial de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG) à qui une partie de la compétence urbanisme a été transférée. L'instruction des permis de construire et de démolir est effectuée par les services de la CCVG.

Pendant et après les travaux :

Pour les permis de construire, une fois votre autorisation délivrée, il est important de signaler à la mairie le commencement du chantier via une déclaration d'ouverture de chantier ;

Une fois les travaux entièrement terminés et conformes à votre autorisation, le titulaire de l'autorisation doit déposer en Mairie **une déclaration attestant l'achèvement et la conformité de travaux**. À la suite de ce dépôt, une visite de conformité est effectuée dans les trois mois.

Attention : Le service urbanisme contrôlera la bonne réalisation et la conformité des travaux pendant la phase chantier par rapport à l'autorisation qui a été délivrée. Si le titulaire de l'autorisation souhaite apporter des modifications à son projet déjà autorisé par la mairie, il est impératif d'en avvertir le service urbanisme avant de procéder aux travaux. **Les modifications souhaitées devront faire l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation ou d'une modification du permis en cours. Aucune conformité ne pourra être délivrée si les travaux ne sont pas conformes à l'autorisation.**



L'INTERVIEW :

Thierry Dillenseger, 1er adjoint en charge de l'urbanisme

> Quel est votre rôle dans le domaine de l'urbanisme ?

Thierry Dillenseger : Le rôle des adjoints est d'accompagner Madame le Maire sur certaines compétences de la commune. Madame le Maire m'a confié, entre autres, l'aménagement du territoire. Cela signifie notamment que je signe les autorisations d'urbanisme.

Mon rôle, en accord avec Madame le Maire et en lien avec le service urbanisme, est d'étudier les projets qui nous sont proposés par des acteurs privés (particuliers, promoteurs, entreprises...) et de gérer les projets portés par la Mairie. Ces projets, privés ou publics, doivent être en cohérence avec le PLU et la politique d'urbanisme de la ville. J'essaie d'avoir une vision globale, pour anticiper tous les travaux sur une zone. Pour cela, nous prenons contact avec les acteurs concernés par celle-ci : commerçants, entreprises, syndicats publics, les autres collectivités, la CCVG... Cette démarche a pour but de ne pas construire et déconstruire en permanence. L'aménagement d'une zone engendre une multitude de questions, le traitement des eaux, les réseaux, les accès routiers et modes doux, le stationnement... Il y a de nombreux aspects à prendre en compte afin d'être homogène et de prioriser les étapes d'aménagement et de construction.

Enfin, je peux également être impliqué dans la gestion des conflits liés à des constructions. Nous essayons de trouver des compromis.

> Quels sont les futurs grands projets d'urbanisme ?

Thierry Dillenseger : Il faut distinguer deux types de projet :

1. Les projets privés que la commune accompagne,
2. Les projets portés par la commune.

Dans le premier cas, nous avons deux projets d'envergure en cours :

L'EHPAD, qui se délocalise, s'agrandit et crée une crèche privée, à l'entrée de la commune, côté stade.

Le projet de résidence sénior, rue Louis Vernay, que nous suivons avec attention, notamment sur la gestion du stationnement.

Dans les projets futurs, nous travaillons sur l'exploitation des 7 chemins.

Cette zone très attractive pour de nombreux investisseurs, mérite une réflexion importante. L'objectif de la municipalité est d'accepter des projets en cohérence avec la politique de la ville et qui apportent une réelle plus-value pour les vourlois, tout en respectant la réglementation en vigueur.

Dans le second cas, les projets portés par la commune, il y a des chantiers très variés. Par exemple, l'aménagement de la voirie, notamment dans le centre ville, avec l'objectif de développer et sécuriser les modes de déplacement doux : principalement sur le chemin de la Plaine et la rue des Vallières, mais également aux abords de l'école Louis Querbes. Ces aménagements se font en concertation avec la CCVG.

Nous travaillons aussi sur la création d'un pôle de loisirs basé sur l'existant, enrichi de nouvelles idées. Ce projet global a pour objectif de créer un espace de vie convivial, mais également d'aménager par des voies douces l'accès aux équipements.

Comme expliqué précédemment, il faut prendre en considération de nombreux détails sur ce type de projet, comme la gestion des eaux pluviales, le lien avec l'EHPAD, mais aussi l'accès à ce pôle, le stationnement, l'aménagement paysagé, etc...

Il y a encore plein d'autres projets, des rénovations, de l'entretien... On n'a pas le temps de s'ennuyer.





L'agenda

- > **Rentré de septembre**
Stages Thématiques :
1 thème, 2h30 sur 4 semaines
Reprise des Ateliers Jeunes, Adultes, Improvisation
- > **25 et 26 septembre 2021**
Tardieu à Coullisses
- > **Du 12 au 14 novembre 2021**
Festival Les Automnales de Vourles
- > **Du 16 au 20 mars 2022**
Six personnages en quête d'auteur,
Luigi Pirandello

La Troupe de Coullisses de Maison Forte hors les murs

- > **Les femmes Savantes**
Dates en cours pour St-Gervais-sur-Roubion (26),
Puch-d'Agenais (47)
- > **Tardieu à Coullisses**
Entre le 7 et 10 octobre 2021 :
Candidature au Festival de théâtre amateur de
Lyon – Théâtre des Asphodèles

Suivez toute notre programmation sur Facebook, Instagram et notre site internet

Tous nos événements et activités sont organisés dans le plus strict respect des règles de sécurité en vigueur liées au Covid-19

CONTACT

“ Coullisses de Maison Forte ”
2, rue des Vallières - 69390 VOURLES

☎ 04 78 56 83 37 / 06 18 69 27 44

✉ coullisses.mforte@free.fr

Et toute l'actualité sur :

<http://coullisses.mforte.free.fr/>

<https://www.facebook.com/coullissedemaisonforte>

<https://www.instagram.com/coullissedemaisonforte/>

Association des Artistes Vourlois

L'histoire du Salon Art et Lumière commence au siècle dernier et plus précisément en décembre 1990 lorsque pour la première fois des artistes vourlois exposent leurs œuvres dans la salle des fêtes. S'ensuivent d'autres expositions. Suite au succès remporté auprès du public et sous les encouragements de la municipalité, l'Association des Artistes Vourlois est créée fin 1993 avec à sa tête : Noël Savel à la Présidence, Maurice Moine à la Trésorerie et Sylvette Magguilli au Secrétariat.

Le premier salon a lieu au printemps 1994 au Collège Louis Querbes. Depuis 1999, le Salon Art et Lumière se déroule dans les salles de séminaires de Maison Forte, au mois de mai, dans la tradition des expositions vourloises. Cette rencontre, reconnue par les amateurs d'Art, regroupe une quarantaine d'artistes originaires de la région et de plus loin encore, dont les œuvres sont choisies en amont.

Une place est réservée aux artistes vourlois dont les œuvres sont soigneusement sélectionnées. Une salle entière est réservée à l'invité d'honneur choisi de façon collégiale à chaque édition.

Les membres de l'Association ont à cœur de faire découvrir de nouveaux talents et c'est la raison pour laquelle un artiste, si talentueux soit-il, ne peut venir plus de 3 fois consécutives.

Nous espérons avoir le plaisir de vous présenter au cours du prochain Salon Art et Lumière 2022, les œuvres de Jean-Paul Schmitt notre invité d'honneur qui aura su patienter après 2 annulations du Salon pour cause de crise sanitaire.

Dans l'intervalle, vous pouvez avoir un aperçu de son travail en visitant son site : www.jeanpaulschmitt.com



RAMI



Malgré la situation sanitaire, depuis septembre 2020, le RAMI accueille dans ses locaux des groupes d'enfants avec leur assistant maternel ou employé à domicile, tout en respectant les gestes barrières et sans jamais mélanger les groupes.

Toutefois, les temps collectifs ont dû être suspendus pendant la période du 3ème confinement. Si diverses animations ont été annulées comme la fête de Noël, les temps enfants-parents... professionnels et enfants profitent quand même de ces regroupements pour partager des temps conviviaux autour d'activités adaptées aux petits. Peinture, parcours de motricité, comptines, lectures sont au rendez-vous.

Depuis le 15 mars 2021, le RAMI a une nouvelle responsable Marie-Laure GODEST, qui remplace Caroline ALMOSNINO. Après avoir travaillé 15 ans dans un Relais Assistants Maternels à Irigny, c'est avec grand plaisir qu'elle rejoint Elodie ALBORGHETTI pour poursuivre les animations du RAMI et l'accueil par téléphone, mail ou sur rendez-vous des professionnels (assistants maternels et employés de garde d'enfants à domicile) et des employeurs. Le RAMI accompagne dans la recherche de mode de garde, les démarches administratives et juridiques, autour du contrat de travail et dans la fonction d'employeur.

La Palette Vourloise



Tous les souhaits du bureau et des adhérents sont bien sûr tournés vers une nouvelle saison apaisée où pourra s'exercer une véritable activité créatrice, sans contrainte et dans la durée. Souhaitons que nous puissions nous retrouver en septembre 2021 pour nous adonner à notre passion!

La rénovation à venir du groupe scolaire G. Desargues va entraîner quelques modifications. Ainsi la salle actuelle de « la Palette Vourloise » à Maison Forte va être réquisitionnée pour des activités scolaires pendant au moins toute la prochaine saison. Nous avons étudié avec la municipalité des solutions palliatives qui nous ont conduit à privilégier une salle qui se trouve dans la salle polyvalente Jean de Pascal (le grand gymnase). Compte tenu des nombreux matériels indispensables à l'activité et de la nécessité de disposer d'un parking, cette solution nous est apparue optimale.

Pour préparer la nouvelle saison qui se profile et si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter :

 srfrey.sf@gmail.com ou vianney.basso@orange.com



Association Vourloise des Familles

L'association Vourloise des Familles propose pour les vacances scolaires des Stages de Cirque :

> Du 12 au 16 juillet 2021

> Du 23 au 27 août 2021

Pour les enfants de 4 à 6 ans de 10h à 12h et pour les + de 7 ans de 14h à 16h

Tarif: 70€, réduction de 5€ pour les vourlois

Renseignement et inscription à : contact@avf-vourles.fr

Vous pouvez retrouver toutes nos activités sur le site internet : www.avf-vourles.fr

et sur Facebook : AVF-Vourles

Nous vous donnons rendez vous à la rentrée 2021-2022,

Le bureau de l'AVF



Cercle des Photographes Vourlois

Nous subissons la distanciation mais le masque ne limite pas notre champ de vision!



Le contexte nous a amené à utiliser les vidéoconférences hebdomadaires pour maintenir le lien entre nous. Ainsi nous continuons de programmer des séances photos qui s'articulent autour des "DÉFIS DU LUNDI".

La série de thèmes définis permet à chacun de travailler les sujets par anticipation.

Les 3 photos de chaque photographe sont mises en commun pour une séance de projection qui invite à la critique et aux commentaires constructifs.

Les DÉFIS sont variés et permettent à la fois l'expression artistique et la progression technique.

Travailler les horizontales puis les floues ou la macrophotographie puis les ombres, c'est autant de sujets qui invitent à la réflexion, à la préparation puis à la création.

Même la contrainte des 10 kilomètres laisse des possibilités, transcende la curiosité et développe l'œil du photographe.

Nous vous invitons à découvrir ci-dessus quelques photographies qui illustrent les défis de ce début d'année.

Nous espérons tous vous retrouver lors d'une "prochaine" exposition de rentrée prévue en octobre.

Bon été à tous,tes les Vourlois.es.

Jean Marc PROT pour le CPV.

La clé musicale Vourloise



Enseignements proposés par l'école

Dans la continuité de cette année, l'école garde pour la rentrée 2021 ses objectifs de rendre la musique accessible au plus grand nombre et d'avoir des approches groupales et ludiques pour les premiers pas dans la musique. Pour cela, le partenariat avec l'école de Brignais s'est développé tout au long de l'année pour proposer des cours collectifs originaux et à prix abordables. Certains cours dispensés par l'école de Brignais se déroulent à Vourles et vice versa.

Les enseignements pour l'année 2021-2022 sont résumés ci-dessous. Certains cours pourront évoluer en fonction des demandes.

> Les premières notes / pour les P'tits

Éveil Musical (4-7 ans) : une première approche ludique et sensorielle de la musique.

> Premiers pas musicaux (7-11 ans)

Il s'agit d'une première approche naturelle et instinctive de la musique et des instruments. Celle-ci donne la possibilité aux enfants débutants qui n'ont pas encore choisi d'instrument, de venir pratiquer et découvrir les différentes familles d'instruments par le jeu en orchestre.

> Parcours Instrumental Classique et Musiques Actuelles (ados et adultes)

Cours individuel de 30 minutes toutes les semaines + une pratique collective offerte.

> Autres pratiques Musiques Actuelles (Ados et adultes)

- Ensembles vocaux 12/15 ans, 16/19 ans, et adulte
- MAO (Musique assistée par ordinateur)
- Pratique d'accompagnement guitare en collectif
- Percussion, rythme
- Parcours à la carte
- Cours individuels à la carte (pack de 5 cours de 30 minutes)
- Groupes en Semi-Autonomie : s'adresse aux groupes déjà constitués et capables de répéter seuls, qui souhaitent bénéficier du suivi d'un professeur d'atelier tous les 15 jours

Projets avec le Réseau des écoles de musique et conservatoires du Sud-Ouest Lyonnais (réseau SOL)

La Clé Musicale Vourloise participe aux actions menées par le Réseau SOL. Elles ont pour objectif de favoriser la rencontre des élèves entre les différents établissements du réseau et de proposer des projets qui dépassent ce que peut mettre en place une école de musique isolée.

Ainsi, le Projet Guitares auquel participe l'école de Vourles depuis l'année passée et qui réunit une cinquantaine de guitaristes sur une œuvre du compositeur Takashi Ogawa aboutira en juin sous la forme d'un DVD au lieu des deux concerts initialement prévus.

Évènements musicaux

Pour 2022, le Concert Acoustic est déjà programmé pour le **2 avril**. Il fera partie du programme « Envois la voie » en partenariat avec les écoles de Brignais et Chaponost.

CONTACTS

Secrétariat :

> Lise Legarff (secrétariat) : 04 78 05 71 74

Coordinateur pédagogique :

> Mehdi Desoeuvre : 06 25 46 96 44

 laclemusicale@gmail.com

 <http://laclemusicale.wixsite.com/vourles>

 La Clé Musicale

Echappées Vourloises en mode confinement



Durant cette période de restrictions et pour compenser le fait de ne pouvoir réunir un groupe de randonneurs trop important, il a été proposé aux membres du club et ce, tous les dimanches matin, 3 ou 4 sorties différentes avec des points de rendez-vous bien distincts les uns des autres.

Le succès de ces sorties ne s'est jamais démenti et a su, malgré tout, répondre à un réel besoin de nature et de rapprochement social.

Il est évident que le retour à des sorties plus lointaines et sans contingences est attendu avec impatience.



Le Yogi

Qu'est-ce que le Yoga Kundalini ?

Le yoga Kundalini est une pratique très ancienne née en Inde, il est le yoga originel. Le mot Kundalini signifie conscience, ainsi en pratiquant nous activons les centres d'énergies dans tout le corps et contribuons à élever la conscience. Nous cherchons à lier le corps et l'esprit, c'est une pratique holistique.

Au début des années soixante quand le yoga est arrivé en Occident nous avons retiré la partie subtile de la pratique qui était difficile à faire entendre à cette époque. Seule la partie Hatha (les postures physiques) avait été conservée. Aujourd'hui en 2021 l'Occident est prêt à suivre les enseignements des maîtres yogis du yoga kundalini.

Grâce à la pratique de la respiration, la relaxation, la méditation, le chant de mantras et les exercices physiques vous pouvez mieux gérer vos émotions, votre stress, développer votre créativité, lever certains blocages inconscients, accompagner certaines problématiques d'ordre physiques et psychologiques, vous mettre en relation avec votre force intérieure, avec votre propre nature. La philosophie qui nous est enseignée nous dit que toutes les réponses se trouvent en nous.

Pour rejoindre le cours, il n'y a pas de niveaux, chacun vient avec l'âge qu'il a, avec l'état de santé, physique et émotionnel qui est le sien, la pratique du yoga kundalini apportera forcément des bienfaits pour chacun.

Les cours

Le cours est, guidé par Catherine Bordes les jeudis à 19h et se fait depuis le mois de novembre par visio. Les séances peuvent être suivies en direct ou en différé grâce à l'enregistrement des séances. Ces dernières sont envoyées à tous les inscrits, afin de faire ou refaire les séances.



Tout le monde peut rejoindre le groupe avec une participation (12€ la séance avec une séance d'essai) en contactant l'enseignante au 06 10 84 68 63 ou par mail leyogicatherinebordes@gmail.com.

Dès que le temps le permettra et la réglementation sanitaire, des ateliers extérieurs seront proposés le samedi matin avec une pratique de Yoga Kundalini et une relaxation au gong, de 9h30 à 12h.

L'Étude et la Pratique



L'expérience de 22 années comme enseignante de HATHA YOGA (pour adultes, enfants, yoga sur chaise, yoga du rire, parents/enfants, relaxation/méditation) et 38 ans de pratique personnelle m'a montré à quel point cette discipline est salutaire tant sur le plan physique que psychologique et émotionnel.



La plupart de nos adhérents sont très assidus et témoignent régulièrement des bienfaits de cette pratique. Les enfants recueillent très rapidement les fruits du yoga ludique !

Les aspects essentiels, introduits par le yoga, sont souvent oubliés ou inconnus.

En effet, les compétences acquises sur le tapis par l'entraînement régulier au fil des mois et des années (approche posturale guidée par la respiration, pleine présence, effort régulé, etc.) induisent :

- > le respect de soi et d'autrui,
- > la sincérité,
- > la non convoitise,
- > la modération (notamment sur le plan émotionnel)...
- > une meilleure hygiène de vie,
- > des notions d'effort, de persévérance et d'engagement ;
- > une étude de soi pour mieux se connaître et trouver sa juste place dans le monde ;
- > le contentement joyeux aboutissant à une confiance profonde en soi et en la vie !

Il ne s'agit donc pas d'une simple discipline de loisir, même si le loisir apporte aussi réconfort et bien-être.

S'il est possible pour certains de pratiquer seuls, l'attention portée sur ces qualités est difficile sans l'accompagnement du professeur. De plus, la pratique en ligne nous prive de l'énergie de cohésion du groupe.

« Ce qui compte dans la posture du yoga, ce n'est pas la souplesse mais l'unité réalisée entre le corps, le souffle et le mental. » Brigitte Anne Neveu, présidente FFHY

L'Association et les professeurs, tout comme les adhérents, ont hâte de reprendre les cours dans les salles mises à disposition par la Mairie, dès que la situation sanitaire le permettra. Nous remercions Madame le Maire et son équipe pour leur collaboration pendant ces périodes difficiles.

L'association vous invite à consulter régulièrement le site epyvourles.fr afin de suivre son actualité et les informations relatives aux cours et stages proposés par les professeurs.

Pour tout contact : epyvourles@gmail.com

Sud Lyonnais Basket

Ecole de Mini Basket labellisée par le comité du Rhône de Basketball

L'équipe de bénévoles de l'école de Mini Basket du Sud Lyonnais Basket a continué de travailler pendant cette période compliquée, en essayant de proposer des séances à ses jeunes apprentis basketteurs dès que les protocoles sanitaires le permettaient.

Laure Hélène, présidente de l'école et Yannick Aubert, responsable technique, ont monté le dossier de renouvellement du label « école départementale de Mini Basket ». Nous avons eu la grande satisfaction de recevoir du comité, le diplôme nous renouvelant sa confiance pour 3 ans.

Un renouvellement est toujours compliqué à obtenir car il se base sur le travail accompli sur les 3 années précédentes. Cela montre donc le savoir-faire de nos entraîneurs et nous encourage à continuer dans la voie que nous avons suivie depuis plusieurs années.

Les enfants, garçons et filles, peuvent débiter au SLB dès l'âge de 4 ans et progresser à leur rythme pour arriver dans nos équipes région pour les plus motivés.

Le SLB s'appuie donc sur 2 labels puisque nous avons aussi le label « Basket Santé » : pratique accessible à tous, mixte et intergénérationnelle. Le Basket Santé est une forme de basket adaptée à la personne dans le but d'améliorer ou de maintenir son état physique, mental et social.

Le SLB, c'est un grand club, proche des habitants de ses villages.

-  contact@sudlyonnaisbasket.fr
-  <https://www.sudlyonnaisbasket.com/>
-  <https://www.facebook.com/sudlyonnaisbasket.fr>



L'Union Sportive Millery Vourles

Respecter les règles et adopter les bonnes consignes demandent de l'adaptation en permanence pour nos éducateurs.trices et nos licenciés.ées et nous remercions chacune et chacun pour tous ces efforts.



En février dernier, nous avons enrichi notre communication digitale (Facebook, Instagram, Site internet) avec l'ouverture de notre chaîne Youtube, qui permettra de découvrir la vie du club autrement. L'objectif étant de diffuser une vidéo par semaine sur des thématiques différentes : interviews, séances d'entraînements, manifestations et matchs (quand nous retrouverons une activité normale).

N'hésitez pas à vous abonner à cette nouvelle chaîne : TV USMV.

Nous avons également le plaisir de disposer d'un minibus aux couleurs du club octroyé par la région ARA. Nous avons hâte de pouvoir l'utiliser pour le déplacement de nos équipes.



Cette année, nous aurions dû fêter, l'anniversaire des 20 ans de fusion de l'ES

Vourles et l'ES Millery formant l'Union Sportive Millery Vourles. Compte tenu des circonstances, cette fête n'aura pas lieu cette année.

Le club a néanmoins voulu marquer ces 20 ans d'existence en proposant un logo collector qui arborera nos nouveaux équipements pour la saison 2021 – 2022.



Les équipements de notre boutique sont également floqués de ce logo collector et sont disponibles.

Le rapprochement avec la commune de Montagny suit son cours, nous avons bon espoir qu'elle puisse officiellement rejoindre l'USMV.

La mutualisation des moyens reste un leitmotiv important pour l'évolution du club afin de mettre ses infrastructures en adéquation avec les besoins nécessaires à la formation du football au regard du nombre de licenciés.

La vie du club reste précieuse, car le rôle exercé dans le cadre socio-éducatif est d'une importance cruciale pour les communes comme bon nombre d'associations. Nous tâchons de donner le meilleur et lorsque certains proches nous quittent, le club est touché et doit continuer à éduquer.

Ces quelques mots pour Christian et Benoit qui nous ont quittés dernièrement.

Prenez soin de vous.

 us-millery-vourles.footeo.com

 [us_milleryvourles](https://www.youtube.com/channel/UC...)

 [US Millery Vourles](https://www.facebook.com/USMilleryVourles)

 [USMV TV](https://www.youtube.com/channel/UC...)



Naissances

- > PEYRATOUT Lyam
né le 20/10/2020
- > MADESCLAIRE Liana
née le 30/01/2021
- > BOVO Lou
née le 13/02/2021



Mariages

- > RAVEU Thomas
et MAIRE Jessica
mariés le 31/12/2020
- > BENYATTOU Taha
et CHEVALIER Catherine
mariés le 03/04/2021
- > FERNANDES Romain
et ROSSI Justine
mariés le 05/06/2021



Décès

- > SCHNELL Veuve BEAUNIER Elise
décédée le 24/01/2021
- > AUCOURT Christian décédé le 24/01/2021
- > MOREL Veuve REY Michelle
décédée le 06/02/2021
- > VIALLET Roger décédée le 26/02/2021
- > ASPOUR Veuve MASSON Suzanne
décédée le 04/03/2021
- > SAGNARD Joette décédée le 27/03/2021
- > LE BOURDAIS André décédé le 07/04/2021
- > GRAS Veuve TESTON Ginette
décédée le 21/05/2021
- > JACQUET Marcel décédé le 28/05/2021
- > AUBIER Bertrand décédé le 31/05/2021

ATTILA répare et entretient vos toits



- Interventions sur
tous types de toits
- Professionnels
& particuliers

ATTILA Lyon Sud
lyonsud@attila.fr
04 37 57 67 10



Nous défendons votre Capital-toit

La Salle des Fêtes fait peau neuve !

Même si le bâtiment n'est pas très visible dans notre village, beaucoup d'entre nous ont remarqué que la Salle des fêtes finissait sa mue et devrait retrouver bientôt sa place d'ici quelques semaines.



Ce bâtiment, initialement appelé « Le Foyer Rural », a été construit par les Vourlais eux-mêmes, juste après la guerre. Nous avons très peu d'informations sur le bâtiment initial et ses usages, mais on sait que ce dernier permettait aux Vourlais de se réunir pour des événements festifs, associatifs, communaux ou privés et aussi pour bénéficier de projections cinématographiques. En 1972, les annexes, la cuisine et le système de chauffage ont été modifiés. Depuis cette dernière rénovation, le bâtiment n'a pas évolué et se dégradait petit à petit.

En 2019, la municipalité a pris la décision de lancer un important chantier de rénovation concernant ce bâtiment. En effet, même si les rénovations passées ont été faites selon les normes de l'époque, la salle des fêtes présentait plusieurs problèmes comme son isolation thermique, la gestion des eaux pluviales, le chauffage, une partie des fondations ou d'une manière plus générale, l'équipement et les normes bien éloignés des standards actuels.

Le bâtiment a donc été rénové en profondeur, à commencer par le système de chauffage, plus adapté aux usages et bien plus économique. Une nouvelle isolation performante a été mise en œuvre dans les combles, sur les faces internes du bâtiment et une nouvelle dalle, elle aussi isolée. Toutes les fenêtres et les portes ont été changées et équipées de volets roulants.

Au-delà de la gestion de l'énergie, des équipements complémentaires ont été mis en place, comme des sanitaires aux normes et une cuisine pour une capacité de 100 convives. Enfin, les extérieurs ont été repensés pour être accessibles à tous, la cour extérieure est quant à elle sécurisée.

Les associations auront également la possibilité de stocker leur matériel dans une zone prévue à cet effet et de bénéficier d'un équipement sono/wifi complètement intégré.

Le chantier de rénovation est maintenant terminé et nous commençons à équiper la salle des fêtes avec son nouveau mobilier.

En espérant que les conditions sanitaires nous le permettent, nous vous retrouverons le vendredi 10 septembre, afin de vous présenter les lieux ainsi que la saison culturelle 2021/2022.

Quoiqu'il en soit, la Salle des fêtes sera opérationnelle pour les Vourlais dès cet été.

Les détails de la rénovation

- > Ajout d'un bâtiment extérieur avec vestiaire et espace de rangement.
- > Cours intérieure sécurisée, mais aussi aménagée et dotée d'une avancée de toit permettant de profiter de l'extérieur.
- > Système de ventilation double flux complétant la nouvelle chaudière économe.
- > Réhabilitation de la régie accessible depuis un escalier intérieur.
- > Aménagement d'une vraie loge pour les artistes.
- > Accueil de 100 personnes assises et 150 personnes debouts.
- > Equipement sono, wifi et vidéo-projection.
- > Rénovation de la toiture avec de nouvelles tuiles, planches de rive, gouttières, etc.

Rénovation énergétique de l'école G.Desargues

L'éducation a toujours été un des axes majeurs de la politique communale. Afin de répondre à une augmentation des effectifs, à la sécurité, au confort des enfants et du personnel enseignant, plusieurs investissements ont été réalisés ces dernières années.



- > En 2011, la création du Pôle Enfance avec la construction d'un nouveau bâtiment accueillant le multi-accueil, le RAMI et le restaurant scolaire ainsi qu'une extension de l'école pour l'ouverture de trois classes.
- > En 2017, l'extension du restaurant scolaire et la construction d'un bâtiment de trois classes.
- > En 2018, la rénovation de la toiture du bâtiment d'origine et l'étanchéité des toits terrasses.
- > Le 12 juillet prochain, nous lançons un chantier majeur, visant la réhabilitation thermique du bâtiment construit en 1990 dont la surface est de 1 500 mètres carrés. Cette rénovation nous permettra de diminuer la consommation énergétique de 50 % à l'horizon 2040 et de réduire les dépenses de fonctionnement de l'école.

La transformation du bâtiment se fera en deux phases distinctes :

Première phase de juillet 2021 à février 2022 : rénovation de l'école maternelle (quatre classes et toutes les salles associées).

- > Une partie de la cour avant ne sera pas accessible pour permettre l'isolation du bâtiment par l'extérieur.
- > Les classes de maternelles seront installées dans la partie élémentaire non impactée par la première phase. Dès la fin des travaux, en février 2022, les classes de maternelle pourront être ré-emménagées dans la partie rénovée.

- > Pour permettre l'installation des maternelles, la première phase nous impose de déménager les deux classes d'élémentaires et pour des raisons d'organisation de cycle et de protocole sanitaire deux autres classes élémentaires seront installées à Maison Forte pour toute l'année scolaire 2021/2022.

Deuxième phase de février 2022 à mai 2022 : rénovation de la partie élémentaire.

Cette partie de l'école étant libérée des classes de maternelles, nous pourrons alors terminer la rénovation des deux classes élémentaires, de la bibliothèque, de la salle des professeurs, de la salle dédiée au périscolaire, de l'infirmerie, du bloc sanitaire, de la salle de réunion et du bureau de direction.

Pendant la durée du chantier, il n'y aura pas de récréation dans la cour arrière pour permettre aux entreprises de rentrer dans l'école. Toutefois, nous essayons de trouver une solution sécurisée pour que les enfants aient l'accès au terrain multisport par le portail arrière.

Enfin, en fonction du protocole sanitaire en vigueur en septembre prochain, les élèves des classes de Maison Forte déjeuneront soit à Maison-Forte, soit au sein de l'école Girard Desargues.

La municipalité a déjà pris contact avec les associations qui seront impactées par ces changements pour trouver ensemble des solutions.

Bienvenue à

Marlena Maquillage permanent

Marlena quitte le domaine du luxe pour revenir à sa passion première, le maquillage.

Après une formation initiale, elle continue de se former à l'étranger. Elle passe en moyenne 3 heures avec chaque cliente pour leur apporter un moment de bien-être. Ses prestations sont réalisées avec une technique spécifique qui donne un effet ultra naturel, grâce à des pigments aux normes strictes CE et qui ne virent pas dans le temps.

Contact :

 www.maquillage-permanent-lyon.fr

 Marlena Maquillage Permanent

 [marlenamaquillagepermanent](https://www.instagram.com/marlenamaquillagepermanent)

Erratum Spiraline Afillot



Une erreur s'est glissée dans le dernier bulletin municipal, vous pouvez contacter l'entreprise Afillot Spiraline par :

 contact.spiraline@gmail.com

 spiraline.fr

 06 07 90 88 52



Véronique Coiffure devient Carole Coiffure

Carole Ville n'a jamais voulu être ailleurs que dans un salon de coiffure où la beauté, l'élégance et les douces senteurs se bousculent pour être au premier plan.

Salariée depuis 10 ans, elle a eu la chance de croiser sur sa route Xavier Thiollière, maître coiffeur à Saint-Genis-Laval, qui l'a fait grandir.

Reprendre le salon Véronique a été une évidence. Elle s'est de suite sentie à l'aise dans ce lieu fraîchement repensé.

Aujourd'hui, Carole propose des prestations sur mesure avec des produits cosmétiques qui lui ressemblent : sans perturbateurs endocriniens et adaptés à chacun et chacune.

Elle vous accueille en compagnie de Fanny sa collaboratrice passionnée, au salon devenu Carole Coiffure situé 6 rue Jean-Marie Chevalier, du mardi au vendredi de 9h à 19h non-stop et le samedi de 8h30 à 16h30. Elle compte recruter dès septembre pour ouvrir également les lundis après-midi.

stéphane
plaza
immobilier



2 agences à votre service :

Saint-Genis-Laval 04 82 91 32 11

Brignais 04 26 28 55 83

Vos contacts privilégiés sur le Sud-Ouest Lyonnais !

**ACHAT / VENTE
TRANSACTION**

Estimation offerte



Communauté de commune de la Vallée du Garon

INTERCOMMUNALITÉ | AGRICULTURE

Respectons le travail des agriculteurs !

Les agriculteurs sont unanimes et usés...

Depuis le premier confinement, ils doivent faire face à une multiplication des incivilités dont ils sont les victimes au quotidien sur leurs espaces de travail. Un appel au civisme et un rappel des bons comportements à adopter s'imposent.

Les espaces agricoles ne sont pas des terrains de jeu.

Face à cette situation, la CCVG se mobilise. Rencontres avec les agriculteurs, mobilisation des polices municipales et des services de gendarmerie, campagne de sensibilisation... « Nous avons la chance énorme de bénéficier d'agriculteurs dynamiques. Ils participent à la qualité et à la préservation de notre cadre de vie. Ils nous nourrissent. Nous devons tous être solidaires et faire en sorte que leur travail soit respecté », invite Françoise Gauquelin, présidente de la CCVG.

Les bons comportements à adopter !

Promeneurs, marcheurs, vététistes, cavaliers, cyclistes, motocyclistes... Voici quelques règles de savoir-vivre ensemble à respecter dans les espaces agricoles.

- > Restez sur les chemins balisés (sentiers PDIPR, circuits VTT...).
- > Respectez les propriétés privées et les clôtures.
- > Tenez votre chien en laisse et ramassez ses crottes.
- > Ne jetez pas vos déchets dans la nature.
- > Ne stationnez pas votre voiture dans les chemins ou les champs.
- > Pour votre sécurité, ne pénétrez pas dans les enclos, n'effrayez pas les animaux.
- > Pour prévenir les accidents, n'approchez pas des engins agricoles.
- > Ne cueillez pas les fruits et légumes (même une pomme, une salade ou quelques cerises...).



La CCVG met à disposition des agriculteurs des 5 communes, des panneaux de sensibilisation.

HABITAT | LOGEMENT | 56 ménages accompagnés sur la CCVG

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH), la CCVG soutient financièrement, pour les travaux d'amélioration de leur logement, les propriétaires occupants, disposant de ressources modestes.

Elle est partenaire de SOLIHA, une association reconnue service social d'intérêt général. Elle accompagne les ménages modestes du territoire pour le montage technique et financier de leur projet de travaux.

« Nous mobilisons, en complément des

aides de la CCVG, les autres aides qui peuvent exister [...] Sur les 56 projets que nous avons accompagné sur la vallée du Garon, les aides atteignent en moyenne 50 % pour les projets d'adaptation de logement, et jusqu'à 75 % pour les projets de rénovation énergétique », assure Laure-Anne DUVIVIER, responsable du Pôle Développement chez SOLIHA Rhône et Grand Lyon.

Des conseils avisés.

Une expérience confirmée par Martine, une habitante de Millery, partie pour isoler sa maison datant de 1967.

« Au départ, je voulais simplement isoler les combles. [...] Le technicien a préconisé de changer également les menuiseries et la chaudière qui avait l'âge de la maison, pour faire des économies significatives. Les travaux, qui nous ont coûté 23 000 € ont été subventionnés à 75 % par les différents partenaires », indique la propriétaire, au final très satisfaite de son investissement.

« J'économise 1 000 € par an sur ma facture d'énergie qui s'élevait à 3 000 € avant les travaux ».

Pour toutes informations, contactez SOLIHA au 04 37 28 70 20

TRANSITION ECOLOGIQUE Cadastre solaire

Un outil fiable et gratuit pour mesurer le potentiel solaire de votre toiture!

Depuis la mi-février, le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL) met à votre disposition son cadastre solaire en ligne. Il s'agit d'une cartographie couvrant le territoire des 4 intercommunalités du SOL, dont la CCVG, qui permet de mesurer gratuitement le potentiel solaire de votre toiture.

En quelques clics, à partir de la saisie de votre adresse, le cadastre solaire vous donne accès à différentes informations sur votre toiture: la surface optimale de panneaux, les coûts d'installation, les gains d'énergie, le retour sur investissement et les bons contacts à avoir pour concrétiser le projet.

Vous pourrez ainsi visualiser l'intérêt d'installer des panneaux thermiques pour chauffer votre eau, ou photovoltaïques pour vendre ou autoconsommer l'électricité produite. De plus, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé et gratuit des conseillers de l'espace info énergie si vous le souhaitez.

Réduire sa facture énergétique, s'engager pour la planète

Le SOL porte le schéma de cohérence territoriale et organise donc l'aménagement du territoire de l'ouest lyonnais regroupant 41 communes et 125 000 habitants. Les élus ont adopté un plan climat énergie territorial en 2012, constituant ainsi une première étape dans la politique de lutte contre le réchauffe-



ment climatique et l'émission de gaz à effet de serre.

Labellisé territoire à énergie positive, l'ouest lyonnais s'engage donc à réduire drastiquement ses consommations énergétiques d'ici 2050 et à les couvrir autant que possible par de l'énergie locale renouvelable, notamment grâce à son nouveau Plan Climat Air Energie Territorial.

Rendez-vous sur :
<https://ouest-lyonnais.cadastre-solaire.fr>

MOBILITÉS ACTIVES Un nouveau plan « Modes doux »

Engagée depuis 10 ans dans le développement des mobilités actives sur son territoire avec déjà un réseau d'itinéraires cyclables de près de 30 km, la CCVG prépare sa stratégie pour aller plus loin.

Les services communautaires, en lien étroit avec ceux des communes, ont fina-

lisé courant avril un « Diagnostic Modes doux » de la vallée du Garon.

Recensant les aménagements existants, mais aussi les pôles générateurs de déplacements de proximité (écoles, équipements publics...), les « points noirs » et les besoins restant à satisfaire (nouveaux itinéraires, équipements de sécurité...), cet état des lieux et des

intentions sera validé au printemps pour chaque commune.

Cette base permettra aux élus communautaires de définir, à l'automne, les priorités d'interventions de la CCVG dans les mois et les années à venir.

« Sur Vourles, les principales liaisons douces identifiées à travailler pour améliorer les déplacements du quotidien – travail, école, loisirs, courses... – des habitants concernent la rue des Vallières, le chemin de la Plaine et la route de Brignais (ndlr, liaison Brignais-Vourles) », indique Claire Bertron, chargée de mission « modes doux » au sein du pôle technique de la CCVG.

En parallèle, un travail est mené avec les territoires voisins (la Métropole de Lyon et dans le cadre du SOL*) pour répondre aux besoins de liaisons intercommunautaires.

* Syndicat de l'Ouest Lyonnais regroupant les communautés de communes de la Vallée du Garon, du Pays mornantais, des Vallons du Lyonnais et du Pays de l'Arbresle.



Offre future de transports en commun : DONNEZ VOTRE AVIS !

Dans la perspective de la création du futur établissement public [Sytral] le 1er janvier 2022, la CCVG ne veut pas perdre de temps pour étudier les besoins en services de transports collectifs et les scénarios possibles de desserte sur l'ensemble du territoire de la vallée du Garon.

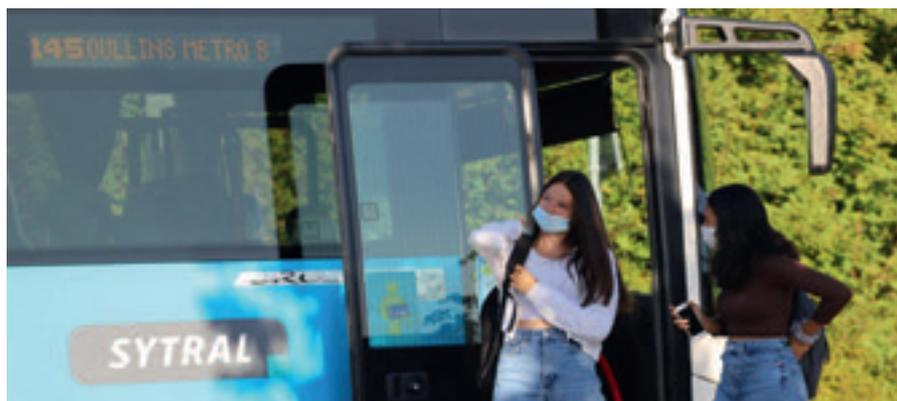
Dès janvier, elle a lancé une étude de préfiguration de l'offre future de services qui a été confiée à un cabinet spécialisé (Transitec). Elus et techniciens des communes sont étroitement associés au travail.

« L'idée est d'être prêt cet été pour pouvoir transmettre assez tôt au futur établissement public [Sytral] les attentes de notre territoire en matière de transports en commun, afin que celles-ci puissent être prises en compte dès 2022 », explique Damien Combet, vice-président en charge de la mobilité à la CCVG.

Une restitution publique de cette étude et des futurs scénarii de desserte attendus est organisée depuis le 21 juin pour une durée de 4 semaines, via les sites internet de la CCVG et des communes. L'étude est également consultable dans les mairies. Les habitants peuvent réagir par voie numérique (mobilite@cc-valleedugaron.fr) ou via des registres papier dans les mairies.

— Plan —
de — mobilité —
2030 — VALLÉE
DU GARON

MOBILITÉ CCVG / Sytral : qui fera quoi ?



Le 26 janvier, le Conseil communautaire a délibéré en faveur d'une prise de la compétence « Mobilité » par la CCVG. Celle-ci deviendra membre de droit du futur établissement public [Sytral] le 1er janvier 2022. Quels changements pour les habitants ?

À la suite du vote de la CCVG le 26 janvier, les conseils municipaux des 5 communes membres, dont Vourles, ont confirmé cette décision par des délibérations concordantes. Ainsi, à compter du 1er juillet, la CCVG deviendra officiellement autorité organisatrice des mobilités (AOM) sur son territoire.

Transports collectifs, à la demande et scolaires seront organisés par le futur Sytral.

La loi LOM prévoit, dans son article 14, un dispositif spécifique sur le département du Rhône et sa Métropole, avec la création d'un établissement public local doté d'une mission d'autorité organisatrice des services de transport (AOT),

qui viendra se substituer à l'actuel Sytral.

Cet établissement associera, à titre obligatoire, la Métropole de Lyon, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et les 11 EPCI du territoire, dont la CCVG.

En tant qu'autorité organisatrice des mobilités des territoires lyonnais, le futur établissement public [Sytral] sera chargé d'organiser, sur un ressort territorial élargi, les services de transport public de personnes réguliers et à la demande, ainsi que les services de transports scolaires.

Mobilités actives, solidaires et partagées pour la CCVG.

La création effective du futur établissement public est attendue le 1er janvier 2022.

En tant qu'AOM (autorité organisatrice des mobilités) sur son territoire, la CCVG disposera de la liberté d'action pour répondre aux besoins de ses habitants en matière de services de mobilités actives, de services d'usage partagé de véhicules et de services de mobilité solidaire.

CD ELEC

- Alarmes DAITEM NF&A2P
- Vidéosécurité
- Télésurveillance APSAD P3
- Générateur de brouillard
- Contrôle d'accès
- Détection extérieure
- Domotique

A
VOURLES
DEPUIS
1999



ZA Les Plattes - 22 chemin des Ronzières - 69390 VOURLES
04 72 31 19 99 - 06 60 99 26 54 - cdelec@free.fr - www.alarme-lyon.fr

Maison du Rhône France Services

Les Maisons France Services ont été mises en place en 2019, au niveau national, afin de permettre une plus grande accessibilité au Service public, une plus grande simplicité des démarches administratives et une plus grande qualité de service. La maison du Rhône France Services est donc un espace d'accueil et de renseignement dans tous les domaines de votre quotidien: la santé, la protection maternelle et infantile, l'insertion et l'emploi, le logement...

Votre Maison du Rhône - France Services joue un rôle essentiel en faveur de l'accès au numérique. Toute personne en difficulté



avec l'outil informatique peut bénéficier d'un accompagnement adapté à ses besoins, dans un cadre éthique et bienveillant. Aussi votre Maison du Rhône - France Services vous propose un accès libre et gratuit à un point numérique (ordinateur, accès internet, imprimante et scanner) permettant de réaliser des démarches administratives dématérialisées, de manière autonome ou en étant accompagné.



Votre Maison du Rhône France Services :

ADRESSE : 2 route des Troques - 69630 CHAPONOST

HORAIRES D'OUVERTURE :

> Du lundi au jeudi : 8h30 – 12h15 - 13h30 - 17h

> Le vendredi : 8h30 – 12h15 - 13h30 - 16h30

☎ 04 87 34 01 44

✉ mdr.chaponost@rhone.fr



Vourles progresse dans le tri des déchets

Chaque année le SITOM fait un classement des communes au sein de notre communauté de communes. Les critères sont le tri, mais également la production de déchets. Vourles est 4ème sur les 5 communes de la CCVG.

À Vourles la production de déchets a diminué comparé à 2019, les habitants recyclent plus. Des efforts notables qu'il faut continuer d'approfondir car la commune produit encore beaucoup de déchets non recyclables.

Plusieurs solutions existent :

- > le compostage,
- > acheter les bonnes quantités,
- > le vrac
- > donner ou revendre les objets que nous n'utilisons plus...

Le SITOM Sud Rhône qui couvre un territoire d'environ 85 000 habitants s'était déjà engagé volontairement depuis 2009 dans un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Cette feuille de route détaille les modalités du SITOM Sud Rhône dans l'élaboration et la conduite du PLPDMA édition 2020-2025. Ce programme a pour but de faire un constat de la production de déchets sur le territoire afin d'enclencher des actions ciblées de réduction.

Le PLPDMA vise à diffuser des bonnes pratiques relatives à la problématique environnementale et sensibiliser la population du territoire du SITOM Sud Rhône à la prévention des déchets. Les axes de celui-ci concernent des thématiques diverses comme : la lutte contre le gaspillage alimentaire, la gestion des biodéchets, l'éco-exemplarité, la mise en place de nouvelles actions emblématiques ou bien favoriser le réemploi au sein du territoire.

Plus d'informations sur le site <https://www.sitom-sud-rhone.com/>

Le recyclage et la prévention des déchets : des notions complémentaires !

Le recyclage et la prévention des déchets sont deux notions complémentaires :

> La prévention des déchets intervient en amont du geste de tri puisqu'elle vise à réduire la quantité de déchets produite via des achats éco responsables, sans emballages...

> Le recyclage des déchets est un mode de gestion des déchets produits qui permet, à partir de ceux-ci, de recréer une matière première. Cette matière première peut être réinjectée dans les circuits de production. Il permet de limiter l'utilisation de ressources naturelles et de gérer les déchets produits inévitablement.

Il est important d'avoir une réflexion globale lors de son achat et de sa consommation de produits pour éviter la production de déchets mais également lorsque celle-ci est inévitable pour choisir les produits générateurs de déchets recyclables.

Office du tourisme des monts du Lyonnais



Votre office du tourisme a changé d'adresse :

55/57 avenue Paul Doumer - 69630 CHAPONOST

HORAIRES D'OUVERTURE :

- > Mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30
- > Samedi de 10h à 12h.

JOIGNABLES TOUS LES JOURS :

-  accueil.chaponost@montsdulyonnaistourisme.fr
-  04 78 45 09 52.
-  www.montsdulyonnaistourisme.fr

Pour les cartoguides de randonnées, commande en ligne :

<https://www.montsdulyonnaistourisme.fr/234-2/cartoguides-de-randonnee/>

Outdoor Vision : vous pouvez nous aider !

Le territoire des Monts du Lyonnais a été sélectionné pour participer à la mise en place d'une toute nouvelle méthode pour étudier la fréquentation sur nos sentiers. Nous savons que les pratiquants de sports outdoor (cyclotourisme, randonnée pédestre, trail, VTT...) sont nombreux, mais cette fréquentation reste difficile à quantifier.

L'outil Outdoorvision, en recueillant les traces gpx des sportifs via un objet connecté, peut nous aider à analyser les flux et ainsi aménager et sécuriser les espaces utilisés.

Si vous êtes passionné de sports outdoor, vous êtes sensible à la qualité des itinéraires, à leur préservation et à leur aménagement. Il nous faut un maximum de traces gpx pour que notre analyse soit fiable. Nous comptons sur vous !

Comment participer ?

Rendez-vous sur outdoorvision.fr pour partager vos tracés GPS :

- > soit en vous connectant grâce à votre compte Garmin ou Suunto,
- > soit en déposant directement vos fichiers sur le site.

Le recueil des données est totalement anonyme.

Pour toutes questions :

contact@montsdulyonnaistourisme.fr

Nouveau guide touristique

L'OTML vous a concocté un guide touristique pour profiter pleinement de la découverte des Monts du Lyonnais. Envie de vous accorder une parenthèse sans partir au bout du monde ?

Dans ce guide, plusieurs échappées vous attendent : nature, culture, gourmandise, loisirs sportifs et artisanaux... ainsi que des bons plans.

Les rendez-vous Découvertes



Balades, randonnées, ateliers, visites guidées d'avril à novembre. Sur réservation et paiement en ligne sur notre site : <https://www.montsdulyonnaistourisme.fr/je-prepare-ma-venue/les-rdv-decouvertes/>

Pour découvrir votre village de Vourles

> Circuit Randoland (3,7 km)



Découverte ludique du village avec vos enfants, sur les traces de l'inspecteur rando pour visiter Vourles en s'amusant - 1 seul parcours pour la famille, mais à chacun ses jeux pour résoudre l'énigme finale (énigmes adaptées pour les 4/12 ans).

Les circuits sont tous téléchargeables gratuitement sur notre site internet par ici : <https://www.montsdulyonnaistourisme.fr/je-prepare-ma-venue/documentation/circuits-randoland/>. Ils sont également disponibles dans tous les bureaux d'information de l'office de tourisme au tarif de 2€ le livret.

> Sentier découverte du patrimoine vourlois



Un dépliant vous permet de déambuler dans Vourles à la découverte du patrimoine du village. Document téléchargeable sur notre site.

Nouvelle organisation de la poste communale et de l'accueil en Mairie

Depuis février, la poste a intégré l'accueil de la mairie. Les horaires ont été considérablement étendus.

Horaires dorénavant communs :

- > Du lundi au samedi de 9h à 12h
- > Mardi et jeudi de 14h à 17h (16h45 pour l'agence postale)

Fonctionnement :

ATTENTION, samedi matin, un seul agent est présent pour la gestion de la Poste et l'accueil Mairie.

En raison du contexte épidémique, toute venue doit être au maximum anticipée.

Merci de privilégier les créneaux d'ouverture en semaine pour vos démarches administratives : état civil, recensement, carte de déchèterie, dépôt PC et DP, etc...

Tout dépôt de dossier de mariage ou de pacs se fait obligatoirement sur rendez-vous.

Vous pouvez contacter l'accueil au 04 78 05 12 05 afin de convenir d'un créneau.

Merci pour votre compréhension.



La nouvelle carte nationale d'identité électronique

La nouvelle carte nationale d'identité, au format carte bancaire (comme le nouveau permis de conduire) sera obligatoire à compter du 2 août 2021, sur l'ensemble du territoire, après un déploiement progressif en cours.

Cette carte, hautement sécurisée, comporte une puce électronique contenant les informations suivantes : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, plus la photo du visage et les empreintes digitales, à l'instar de la puce d'un passeport.

Elle est également dotée d'un QR code avec les mêmes mentions, ce qui permettra de détecter rapidement une éventuelle fraude si la photo a été changée.

Elle est aussi équipée d'un cachet électronique visuel (CEV) permettant une lecture automatique.

Cette nouvelle carte doit ainsi permettre de lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité.

D'abord déployée dans le département de l'Oise, elle sera peu à peu étendue aux autres départements jusqu'au 2 août 2021.

Aucune carte « ancienne » ne pourra être délivrée à partir de cette date. La validité de cette dernière demeurera de dix ans.

La modernisation de la délivrance des CNI requiert un équipement biométrique, la commune n'est donc plus dans la possibilité de fournir ce document à ses administrés depuis 2017.

Pour toute demande de CNI ou de passeport il faut prendre rendez-vous auprès des mairies équipées. Retrouvez la liste sur www.vourles.fr / votre mairie / démarches administratives.



Caméra piétons : nouvel équipement pour les policiers municipaux

Depuis mars 2019, les policiers municipaux peuvent être équipés de caméras piétons, à l'instar des forces de sécurité nationale.

Ce dispositif a pour finalité de prévenir les incidents, de constater des infractions et de poursuivre les auteurs par la collecte de preuves. Il garantit également aux usagers le respect de la déontologie des policiers municipaux et permet d'apaiser les situations conflictuelles.

Ce dispositif très encadré joue principalement un rôle dissuasif. Les enregistrements sont envoyés sur un serveur sécurisé. S'il n'y a pas de procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire en cours, les enregistrements sont supprimés au bout de 6 mois.

Les policiers municipaux ont à cœur d'instaurer le dialogue avec les citoyens, c'est pourquoi ils s'équipent de caméras afin d'apaiser les situations conflictuelles.

Sauf si les circonstances font obstacle, la personne filmée est avertie de l'enregistrement. De plus, un voyant lumineux se met en route lors de l'enregistrement.

Les deux caméras font l'objet d'une autorisation préfectorale et d'une déclaration auprès de la CNIL.



La mairie s'implique pour l'accès à l'emploi

La municipalité prend à cœur l'égalité des chances, la formation et l'intégration de tous ses employés. Plusieurs dispositifs permettent à la commune de s'impliquer dans l'emploi et la formation.

Les jeunes

Chaque année, la mairie lance l'opération « Jobs d'été » et recrute ainsi 5 jeunes vourlois sur juin et juillet. Le but de cette opération est d'offrir une chance aux jeunes de la commune de découvrir le monde du travail, d'acquérir des responsabilités et d'apprendre les valeurs du travail (le respect : des consignes, des horaires, de la mission...).

Ces jeunes intègrent principalement les services techniques et la bibliothèque.

La municipalité investit également dans la formation des jeunes en recrutant des apprentis et des stagiaires. Cette année, il y a deux apprentis :

- > Manon à la crèche pour 3 ans,
- > François au sein du service Espaces verts pour 2 ans.

L'apprentissage est un investissement pour la commune qui rémunère l'apprenti et prend en charge les frais de scolarité. C'est un investissement important pour permettre aux jeunes de se former et aux agents de transmettre leur savoir.

Le conseil municipal a également voté en avril, l'autorisation d'embaucher un jeune en service civique. Toujours dans l'idée d'aider les jeunes à trouver leur voie, il va intégrer la bibliothèque, l'occasion pour lui de développer le numérique, d'apprendre de nouvelles compétences, de s'engager pour la société et de mieux définir son projet professionnel.

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme communale, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ; seuls comptent le savoir-être et la motivation.

De plus, la municipalité, via le Centre Communal d'Action Sociale, subventionne la Mission Locale du Sud Ouest Lyonnais qui aide une vingtaine de jeunes vourlois dans leur recherche d'emploi. La mission locale est un espace au service des jeunes de 16 à 25 ans. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches pour trouver un emploi ou une formation. La structure apporte également des réponses aux questions sur le logement ou la santé.

L'emploi pour tous

La commune collabore avec le service Handicap et maintien dans l'emploi, du centre de gestion du Rhône. Ce service accompagne les collectivités sur plusieurs axes :

- 1) Sensibiliser les acteurs.**
- 2) Le recrutement et l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.**
- 3) Maintenir dans l'emploi ou accompagner au reclassement des agents ne pouvant plus exercer leur mission.**

Concrètement, à chaque nouveau poste ouvert à la mairie, l'offre est transmise au service Handicap qui recherche des candidatures répondant aux critères du poste.

Le service accompagne également les agents qui sont déclarés inaptes sur leur poste, par des formations et la définition de leur nouveau projet professionnel, au sein de la mairie ou dans une autre collectivité. Le service Handicap propose des aménagements matériels et/ou sur les conditions de travail.

De plus, la municipalité a ouvert depuis plusieurs années, deux postes de travaux d'intérêt général. Cela permet aux personnes de réaliser leur peine pour l'intérêt public.

Enfin, la municipalité à travers la CCGV subventionne l'association Passerelle pour l'emploi qui aide plus de 600 personnes dans leur recherche de travail. Elle les accompagne dans toutes les étapes du recrutement, de la définition du projet professionnel, à la prise de confiance en soi, en passant par les aspects techniques : création du curriculum vitae et préparation à l'entretien. Grâce à leur connaissance des entreprises implantées sur la CCGV, et à leurs compétences spécifiques dans le recrutement, les bénévoles et les professionnels de l'association proposent un suivi personnalisé et diffusent de nombreuses offres d'emploi.

Retrouvez les offres de la structure ainsi que celles de la Mairie, dans la rubrique emploi sur vourles.fr.

Informations Municipales

Les nouveaux agents



Marie Di Grandi

a rejoint la commune au poste d'agent de l'agence postale communale par hasard en 2014. Aujourd'hui, la municipalité étant contente de son travail, elle lui a proposé de devenir titulaire sur son poste. Marie apprécie beaucoup l'ambiance et le nouveau fonctionnement lui a permis de découvrir de nouvelles missions. Celui-ci lui permet de rester active même pendant les horaires creux de l'agence postale.

Sébastien Vincenot prend la suite de Pascale Tachon, partie pour une retraite bien méritée, au poste d'adjoint du service Entretien des bâtiments. Il connaît bien les services techniques pour y avoir travaillé de 2009 à 2014. Ce coach sportif a saisi l'opportunité de réintégrer la mairie et a déjà des idées pour faire évoluer le service.



Budget

Le vote du budget est un moment important pour une collectivité. C'est l'acte juridique et politique au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par l'équipe municipale qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses. La structure d'un budget comporte différentes parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes.

La section de fonctionnement regroupe :

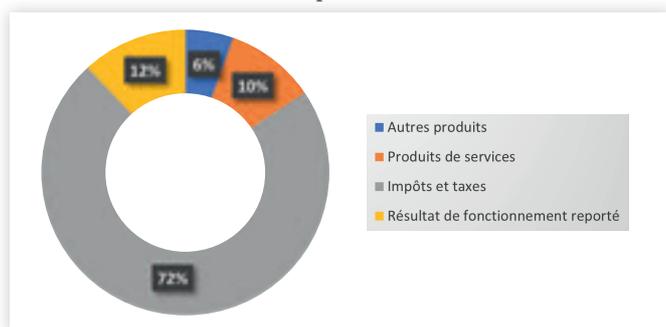
- > Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement courant et régulier de l'administration de la collectivité et des services publics qu'elle déploie.
- > Toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes...

La section d'investissement comporte :

- > En dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours...).
- > En recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État.

SECTION DE FONCTIONNEMENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La principale ressource de la commune provient des impôts et des taxes. Il s'agit des contributions directes pour un montant de 1 740 239 € et du reversement de la communauté de communes de la Vallée du Garon pour 1 271 288 €.



Focus particulier sur la fiscalité 2021 :

En 2021 la réforme de la fiscalité se poursuit.

Celle-ci prévoit la suppression de la taxe d'habitation (TH), une recette qui disparaît donc pour les communes et les intercommunalités. Afin de compenser cette perte de TH, la taxe sur le foncier bâti sera basculée des départements aux communes et une part de TVA sera versée aux groupements de communes et aux départements.

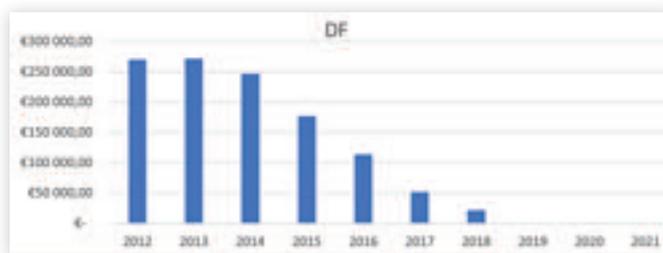
Plus concrètement, la commune ne percevra plus de taxe d'habitation à partir de 2021 hormis celle des résidences secondaires. Elle ne percevra plus que le produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB).

Pour compenser cette perte, la commune se verra transférer en 2021 le montant de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçu en 2020 par le département.

Le taux de TFPB du département, qui est de 11.03 %, sera ainsi ajouté à celui de la commune 15,18 % (valeur 2020).

La commune de Vourles étant surcompensée, un coefficient correcteur lui a été appliqué afin qu'elle ne perçoive pas plus que ce qu'elle aurait dû toucher.

Le budget de la commune de Vourles est témoin d'un désengagement de l'État ces dernières années. Il a en effet subi une baisse inexorable de la dotation forfaitaire depuis 2012, passant de 270K€ à 0€ en 2021, soit une perte de 1 797 762 € sur la période.



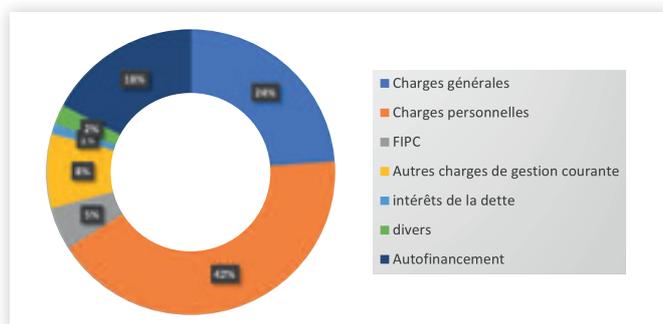
Ainsi dans un contexte de crise sanitaire et économique, l'équipe municipale s'est employée à résoudre la délicate équation entre le maintien de la stabilité de la fiscalité, la baisse des dotations et le maintien des services de qualité et de proximité tout en poursuivant des investissements en faveur du cadre de vie et dans le respect des nouvelles réglementations auxquelles la commune ne pourra se soustraire.

Aussi afin de pérenniser pour l'avenir un niveau de service tant quantitatif que qualitatif aux Vourlois et de préserver une capacité d'autofinancement en vue d'optimiser sa politique de gestion patrimoniale (modernisation et amélioration durable du patrimoine existant), la commune a choisi d'augmenter d'un point son taux du foncier bâti (soit 16,18 %).

Ainsi dans le cadre de la réforme, le taux du foncier bâti appliqué sur la base s'élèvera à 21.27 % pour 2021.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année.



Les charges générales concernent le fonctionnement courant de la commune (entretien des bâtiments – fonctionnement des services – divers honoraires et impôts).

Les charges de personnel comprennent non seulement les salaires des agents mais également l'assurance liée aux risques statutaires, les études surveillées des professeurs des écoles, les visites médicales.

Le FPIC (Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) s'opère en deux temps. Dans un premier temps, le fonds est alimenté par un prélèvement sur les ressources fiscales des intercommunalités à fiscalité propre et des communes isolées. Puis les sommes collectées sont redistribuées vers les collectivités les moins favorisées.

Le montant du FPIC représente 13 % des contributions directes de la commune. Il était de 17K€ en 2012, il atteint 215K€ en 2021.

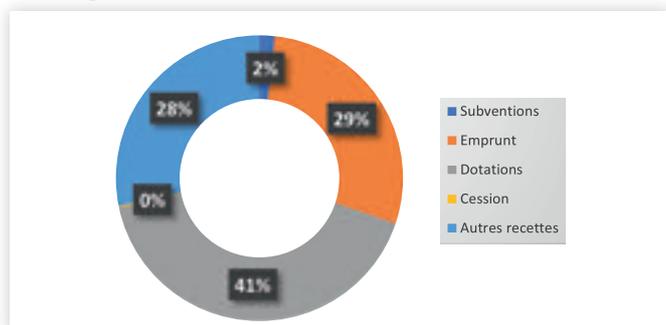
La commune de Vourles bénéficie d'un foisonnant tissu associatif qui témoigne de l'engagement des vourlois dans la vie locale et la volonté de participer, de dynamiser l'animation du territoire et de créer du lien social. Fort de ce constat, il nous paraît évident d'accompagner financièrement mais aussi matériellement les initiatives associatives afin de les encourager. Un montant de subvention de 61,4K€ leur est alloué au BP 2021.

SECTION D'INVESTISSEMENT

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement sont peu nombreuses.

Les dotations regroupent le FCTVA (fonds de compensation de la TVA au taux de 16,404 % sur ses investissements N-2), la taxe d'aménagement et éventuellement l'excédent de fonctionnement reporté.



L'optimisation des ressources de la commune est au cœur des préoccupations de l'équipe municipale qui s'emploie à la recherche de financements extérieurs et notamment de subventions dont les dispositifs sont certes nombreux, mais les critères d'attribution parfois très ciblés ne correspondent pas toujours à la réalité des projets.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

La commune reste très attentive à l'autofinancement qu'elle doit dégager chaque année - Condition sine qua non pour la réalisation de ses nouveaux projets d'investissement sans alourdir la dette.

Les dépenses d'investissement permettent d'enrichir le patrimoine de la commune.

Le principal projet de 2021 est la réhabilitation thermique de la partie ancienne du groupe scolaire.

Dans le cadre de cette rénovation, la commune vise comme objectif: un gain de 50 % d'économie d'énergie à l'horizon 2040 par rapport à l'année de référence (2016) respectant les préconisations du décret tertiaire et la réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990.

Le projet de réhabilitation de la salle des fêtes, réalisé en majeure partie par l'autofinancement de la commune et les subventions pour un montant total de 110 178 €, arrive à son terme. La toiture en très mauvais état sera refaite sur cette année.

L'éclairage des terrains de foot sont également inscrits dans les projets de cette année.

Focus sur la dette

La commune a une très faible dette dont le dernier emprunt remonte à 2012. Si elle devait rembourser la totalité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute, il lui faudrait un peu plus de deux années.

Ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. À encours identiques, plus une collectivité dégage de l'épargne, et plus elle pourrait rembourser rapidement sa dette

Cette année la commune a jugé nécessaire de recourir à l'emprunt pour le projet de la réhabilitation thermique du groupe scolaire. Un emprunt qui sera débloqué en deux temps, le premier en 2021 et le second en 2022.



Conseils Municipaux : Les délibérations

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2021

- > Intégration de nouveaux corps d'emploi dans le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)
- > Autorisation de signature du CTG – Convention territoriale globale avec la CAF le territoire de la CCVG et la commune de Charly
- > Adoption du règlement intérieur du Multi-accueil Poisson Lune
- > SIGERLY - autorisation de signature d'une convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat d'électricité, de gaz et de services associés
- > Dénomination de la voie menant à Leroy Merlin « Rue Auguste Viallet »
- > Transfert d'office dans le domaine public communal de la voie menant à Leroy Merlin
- > Adoption du règlement intérieur du marché aux fruits de Vourles de producteur de pays
- > Fixation du montant de la participation financière de la commune pour l'acquisition par les particuliers de composteurs bois

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FÉVRIER 2021

- > Modification des statuts de la CCVG - Transfert de la compétence d'organisation de la mobilité
- > Approbation du rapport de la CLECT concernant le transfert de compétences « mobilité » des communes membres vers la CCVG
- > Autorisation au maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
- > Remise gracieuse de quatre mois de loyers à la sas Salagnac Boulat - restaurant Gout't
- > Autorisation de signature du contrat de bail – Installation exploitation et maintien des infrastructures permettant l'accueil et l'exploitation d'équipements techniques de communications électroniques et audiovisuels.
- > Demande de subvention: FIPD - caméras piétons - programme 2021
- > SYGERLY - Convention d'adhésion aux activités de conseil en énergie partagée cep- annexe année 2021 — Autorisation de signature
- > CAUE – Convention d'Assistance Architecturale, Urbaine, Environnementale et Paysagère
- > Autorisation de signature de la convention proposant le PPR - période préalable au reclassement avec le Centre de gestion du Rhône.
- > Autorisation de signature de la convention avec le SDMIS relative à la disponibilité, pendant son temps de travail, d'un sapeur-pompier volontaire
- > Motion pour la création d'un nouveau pont à Vernaison

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2021

- > Adoption du compte administratif 2020 - budget communal
- > Adoption du compte de gestion 2020 - budget communal
- > Affectation du résultat 2020 - budget communal
- > Vote des taux des taxes locales
- > Modification de l'autorisation de programme et crédit de paiement – réhabilitation salle des fêtes
- > Autorisation de programme et crédit de paiement – réhabilitation groupe scolaire
- > Autorisation de signature – convention relative à la prise en charge des dépenses de fonctionnement des classes des écoles privées sous contrat d'association avec l'état – convention avec l'OGEC
- > Adoption des subventions aux associations et autres organismes
- > Adoption budget primitif 2021 - budget communal
- > Demande de subvention auprès du département du Rhône – partenariat territorial - mise en sécurité des abords de l'institution scolaire Louis Querbes et du groupe scolaire G. Desargues
- > Demande de subvention auprès de l'Etat – transformation numérique de l'enseignement
- > Remise gracieuse de deux mois de loyers au gestionnaire du camion pizza
- > Adhésion à la mission « assistance sociale du personnel » mise en place par le centre de gestion du Rhône et de la métropole de Lyon
- > Création – suppression de postes – modification du tableau des effectifs théoriques
- > Création de 5 emplois d'été
- > Création d'un service civique pour la bibliothèque
- > Mise à disposition gracieuse de salles communales en période électorale
- > Institution de l'IFCE pour les scrutins électoraux – élections départementales et régionales
- > Rd 114 - création d'une voie de bouclage pour la desserte du collège, réaménagement du carrefour avec la rue de la gare - autorisation de signature de la convention de maîtrise d'ouvrage unique
- > CAUE – Autorisation de signature du protocole cadre : appui architectural, urbaine, environnemental et paysager ciblé « opération polarité loisirs »
- > Autorisation de signature : rétrocession bande de terre parcelle ab n° 212



Neyret Immobilier

Transactions - Locations - Gestion Locative - Syndic de Copropriétés



**VOTRE
AGENCE
LOCALE**



Stéphane Jimenez
Authentique Vourlois
recherche pour
nos clients acquéreurs



**Estimation
Gratuite
Sous
48h**

**MAISONS OU
APPARTEMENTS**

Stéphane Jimenez
06.60.77.68.98 / 04.78.56.78.99
s.jimenez@neyret-immobilier.com
104, rue de la Salle des Fêtes
69390 Vernaison



*Située en face du groupe scolaire Robert Baranne

Estimez votre bien en ligne sur neyret-immobilier.com

- 7 Agences à votre disposition -

Vernaison - Villefranche-sur-Saône - Communay - Lyon - Saint-Etienne - Saint-Genis-Laval - Civrieux-d'Azergues

La Cave des Gones



Ouvert 7j/7
du lundi au dimanche midi

→ *Le plus grand choix
de la région*

8-10 rue général de Gaulle
69530 Brignais

face au Café de la Gare
parking situé devant la cave

→ **Facebook : La Cave des Gones**

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé,
consommez avec modération

AGENDA



04 septembre
Forum des associations
Salle des Sports
10h



Les horaires sont à confirmer sur vourles.fr

Suivez nous sur



vourles.fr /



Ville de Vourles